

Réflexion

Si vous aimez la liberté Payez-en le prix

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mardi 07 Octobre 2025 N° 5201 17^{me} année Prix 20 DA www.reflexion.dz

CHLEF

Voyage récréatif pour les personnes âgées démunies P7

INTERNET

La police met fin à une campagne d'incitation à la violence P4



NAPEC 2025

ORAN, CAPITALE ÉNERGÉTIQUE DU CONTINENT AFRICAIN

Sous la présidence du ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures et des Mines, M. Mohamed Arkab, le Sommet énergétique international "NAPEC 2025" a réuni à Oran, les grands décideurs du secteur autour des défis de l'énergie et de l'hydrogène du futur. Lire page 7



ORAN

LA WILAYA MOBILISÉE POUR LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE P7

Mouloudji félicite les champions handisports de New Delhi 2025



La ministre de la Solidarité nationale, de la Femme et de la Famille, Soraya Mouloudji, a adressé un vibrant message de félicitations aux athlètes algériens qui se sont distingués lors du Championnat du monde d'athlétisme handisport – New Delhi 2025. Dans son message, la ministre a exprimé sa profonde admiration pour les performances des champions algériens : « Nous sommes fiers de vous et de l'image honorable que vous avez donnée des enfants de ce grand pays. Nous avons suivi vos exploits avec émotion lors du Mondial handisport de New Delhi 2025, et nos cœurs se sont emplis de fierté et de joie en vous voyant hisser le drapeau national sur les podiums, illuminant le monde aux couleurs de l'Algérie. Vos médailles ne sont pas de simples distinctions sportives, elles sont des leçons d'endurance, de patience et de foi en soi. » Mme Mouloudji a ajouté : « Nous nous rappelons que les hautes aspirations ne connaissent pas l'impossible, que la véritable force naît de la persévérence et de la détermination. Vous êtes des ambassadeurs de l'espoir et la voix de tous ceux qui affrontent les défis avec confiance et conviction. Aujourd'hui, je vous dis que vous êtes la fierté de la Nation, son visage lumineux. Nos cœurs vous accompagnent dans chaque étape de votre parcours. Recevez tout notre respect et nos sincères prières pour que vous poursuiviez votre chemin d'excellence et restiez un modèle de réussite et de volonté. » Cette reconnaissance officielle vient saluer un parcours exceptionnel, qui a permis à l'Algérie de décrocher 9 médailles (3 or, 3 argent, 3 bronzes) et de se hisser au 19^e rang mondial, tout en terminant première nation arabe et africaine de la compétition.

Sonarem et CITIC Construction renforcent leur partenariat

réuni le président-directeur général de Sonarem, Belkacem Soltani, et le directeur général de CITIC Construction, Julian Chi, en présence des hauts responsables et d'experts des deux institutions. Selon un communiqué du groupe Sonarem, cet échange s'inscrit dans le cadre du suivi des projets conjoints et du renforcement de la coopération bilatérale entre l'Algérie et la Chine dans le domaine minier. Au cœur des discussions figuraient les résultats des travaux de la commission technique conjointe, mise en place à la suite de la rencontre du 31 juillet dernier. Les participants ont passé en revue les avancées réalisées et identifié de nouvelles opportunités de coopération dans les domaines de l'exploration et de l'exploitation de plusieurs ressources minières, notamment le zinc, le fer, le cuivre, le marbre, le phosphate et l'or. Les deux partenaires ont également évoqué le suivi de projets stratégiques majeurs, à l'instar du développement du gisement de fer de Gara Djebilet et des mines de phosphate du bassin de Djebel Onk (Tébessa), considérés comme des leviers essentiels pour la diversification et la valorisation du secteur minier national. Au terme de la rencontre, Sonarem et CITIC Construction ont convenu de renforcer leur coopération par la mise en place d'une commission technique conjointe de haut niveau composée d'experts des deux pays.

Zouhir Nasri à la tête du groupe parlementaire du FLN

Le député Zouhir Nasri a été officiellement installé à la présidence du groupe parlementaire du Front de libération nationale (FLN), en remplacement de Nacer Batiche. Âgé d'une quarantaine d'années, Nasri dispose d'un solide parcours académique. Diplômé de l'École nationale supérieure de statistique et d'économie appliquée, il est également titulaire d'un master en finances et gestion des risques, d'une licence en droit et sciences politiques (option droit public) obtenue à l'université d'Alger, et poursuit actuellement un doctorat en économie macroéconomique. Sur le plan parlementaire, Nasri a entamé son mandat en tant que membre de la commission des finances et du budget. Il a par la suite présidé la commission de la santé, du travail, de l'emploi, de la sécurité sociale et de la formation professionnelle. Son parcours l'a également conduit au poste de vice-président de l'Assemblée populaire nationale chargé des relations publiques. Son installation à la tête du groupe parlementaire du FLN, la plus importante formation représentée au Parlement, conforte son poids politique et confirme la volonté du parti de s'appuyer sur un profil à la fois technique et expérimenté dans la conduite des affaires parlementaires.



Agrément à la nomination du nouvel ambassadeur d'Algérie en Somalie

agrément à la nomination de Farid Ouahid Dahmane en tant qu'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la République fédérale de Somalie avec résidence à Nairobi. Cette annonce est confirmée lundi par un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines.

ASL Airlines et Transavia augmentent leur offre de vols vers l'Algérie

Les compagnies aériennes ASL Airlines et Transavia ont déclaré avoir prévu des hausses significatives de leurs opérations pour la saison hivernale 2025-2026 en Algérie. Une augmentation de l'offre de vols entre l'Algérie et la France alors que les deux pays connaissent des tensions diplomatiques depuis plus d'une année maintenant. Cette annonce intervient également quelques jours après la publication des chiffres sur la délivrance de visas pour les étudiants algériens en France qui a connu une augmentation par rapport à l'année dernière. ASL Airlines compte desservir Alger, Oran, Annaba, Béjaïa, Constantine, Sétif et Tlemcen en provenance de Paris (Orly et Roissy), Saint Etienne, Lyon, Clermont Ferrand, Mulhouse, Toulon et Perpignan. Pour sa part, Transavia, filiale low cost d'Air France prévoit d'opérer vers Alger, Annaba, Biskra, Sétif, Tlemcen, Constantine, Béjaïa et Oran.

Réflexion
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Édité par la SARL Réflexion
Siège : 19 Av. Bendhiba Benayad
Centre-ville - Mostaganem
www.reflexion.dz

<p>Directeur Général Belkacem BELHAMIDECHE</p> <p>Directeur de la publication Charef SLAMANI</p> <p>Directrice de l'administration Samia MEHAL</p> <p>Directeur Technique</p> <p>Hadj Ahmed BENDIA</p>	<p>Administration/Publicité Tél / Fax : 045 41 36 55 - Mob : 06 61 15 91 41 WhatsApp : 06 61 15 91 41 Email : redacreflexion@gmail.com / administration@reflexion.dz</p> <p>Rédaction Tél / Fax : 045 41 33 22 - Mob : 05 55 85 08 58 WhatsApp : 06 61 15 91 41 Email : redaction@reflexion.dz / redaction@reflexion.dz</p> <p>Impression SIO - ORAN Tél: 041 513 597</p> <p>Diffusion MPS-Oran Tél: 0550 172 603</p> <p>ANEP « Pour votre Publicité s'adresse à : l'Entreprise Nationale de communication, d'édition et de Publicité» Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.</p> <p>Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77 E-mail : agence.regie@anep.com.dz programmation.regie@anep.com.dz agence.oran@anep.com.dz agence.annaba@anep.com.dz agence.ouargla@anep.com.dz agence.constantine@anep.com.dz</p> <p>Les documents et photographies envoyés, remis ou déposés à la rédaction ne peuvent en aucun cas faire, l'objet de réclamation.</p>
---	--

LOI DE FINANCES 2026

Priorité à l'investissement et au pouvoir d'achat

Le Conseil des ministres, réuni dimanche sous la présidence du chef de l'État Abdelmadjid Tebboune, a approuvé le projet de loi de finances pour l'année 2026, selon un communiqué de la présidence de la République.



Par Riad

Cette approbation intervient dans le cadre des grandes orientations économiques fixées par le président de la République, qui a mis l'accent sur une gestion rigoureuse, équilibrée et socialement responsable du budget de l'État. Au cœur des priorités fixées : une « politique budgétaire claire », orientée vers la continuité des investissements publics et la consolidation des bases de l'économie nationale. Le président Tebboune a insisté sur la nécessité de maintenir les flux d'investissements sans compromettre la stabilité macroéconomique du

pays. Tout en réaffirmant son engagement en faveur des politiques sociales, le chef de l'État a tenu à rassurer les citoyens : « aucune nouvelle taxe ne sera imposée » dans la loi de finances 2026. Il a également appelé à la mise en place d'un système fiscal plus souple et plus efficace, axé sur la lutte contre la fraude et les pratiques économiques informelles. Le maintien des transferts sociaux figure également parmi les lignes rouges définies par le président, qui a souligné l'importance de « protéger le pouvoir d'achat » des citoyens dans un contexte économique mondial encore instable. Dans une volonté de modernisation de l'action publique, Abdelmadjid

Tebboune a ordonné la refonte structurelle et technique du Bureau national des statistiques, avec la création de représentations à travers les wilayas et les communes. Objectif : affiner la vision de l'État en matière de données et de planification économique, en s'appuyant sur des statistiques de terrain plus précises et actualisées. Enfin, le président a mis en garde contre les approches conjoncturelles ou populistes dans la gestion budgétaire. La prochaine loi de finances devra, selon ses termes, s'orienter vers la « création de valeur ajoutée » réelle et mesurable, en écartant les mesures à effet d'annonce au profit d'une rentabilité économique reflétée et durable.

LAGHOUAT

Saisie de plus de 8 700 comprimés de psychotropes

Les services spécialisés de la brigade régionale de lutte contre la contrebande des Douanes algérienne de Laghouat ont réussi à mettre en échec une importante tentative de trafic de substances psychotropes. Lors de l'opération, il a été en effet intercepté un véhicule de tourisme transportant 8 760 comprimés hallucinogènes de type « Prégabalin » dosés à 300 mg, communément appelés « missiles »

ou « roquettes » dans le jargon des trafiquants. L'intervention s'est soldée par l'arrestation du conducteur du véhicule, qui a été immédiatement présenté devant les autorités judiciaires compétentes. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la mission permanente des services des Douanes algériennes, qui renforcent leurs actions de prévention et de répression face aux différentes formes de contre-

bande et de trafic illicite, notamment celui des produits psychotropes qui menacent la santé publique et la sécurité de la société. Grâce à cette saisie, les autorités rappellent leur détermination à lutter sans relâche contre ce fléau et à protéger les citoyens, en particulier les jeunes, des réseaux criminels qui exploitent la consommation de substances psychotropes à des fins lucratives.



Un espion sioniste veut atomiser les Palestiniens

Par Riad

Les propos de Jonathan Pollard, l'ancien espion américain libéré en 2015, considéré comme un héros national en Israël, ravivent les flammes du débat sur Gaza. Dans une interview récente au « Jerusalem Post », Pollard, candidat aux élections législatives, n'hésite pas à évoquer l'arsenal nucléaire de l'entité israélienne comme une option dissuasive, affirmant que « nous devons admettre que nous avons des armes nucléaires et les utiliser au

moment et au lieu de notre choix ». Ces mots, tenus alors que l'entité israélienne intensifie ses opérations à Gaza, sonnent comme un appel voilé à une escalade, dans un contexte où le conflit a déjà fait des dizaines de milliers de victimes. À l'aube de cette polémique, Pollard, jadis condamné à perpétuité pour espionnage au profit du Mossad, incarne un retour provocateur qui défie les normes internationales. Libéré par Barack Obama après 30 ans de prison et accueilli en héros par Nétanyahou, Pollard a transformé son passé en plateforme politique. Son interview, où il plaide pour une « solution nucléaire » contre les arabes, s'inscrit dans une rhétorique belliqueuse qui justifie l'occupation de Gaza comme un droit divin. « L'entité israélienne peut faire ce qu'il veut », semble-t-il sous-entendre, niant les frontières syriennes et libanaises et évoquant une balkanisation régionale pour sécuriser le « Grand Israël ». Ces déclarations, alors que Trump envisage un « plan pour Gaza », rappellent le

spectre d'une escalade où les armes nucléaires deviennent un tabou brisé. Des analystes comme Noam Chomsky y voient une réurgence du « plan Yonon » des années 1980, prônant la fragmentation des États arabes. En Israël, Pollard, pardonné par Trump en 2021, est célébré comme un martyr, mais ses mots risquent d'isoler Tel-Aviv face aux 148 pays reconnaissant la Palestine. Ce retour de Pollard n'est pas qu'un caprice : il symbolise un discours extrémiste qui menace la paix régionale, où la dissuasion nucléaire frôle l'apocalypse. L'enjeu est clair : l'entité israélienne doit choisir entre un héritage espionnage et une diplomatie responsable. Les paroles de Pollard, loin d'un simple vestige de Guerre froide, appellent à une introspection : la sécurité ne se gagne pas par la menace atomique, mais par la justice. Le monde arabe, uni dans sa douleur, doit amplifier sa voix pour contrer cette rhétorique destructrice, sous peine de voir Gaza devenir le prélude à un conflit plus vaste.

TRANSPORT TERRESTRE DE MARCHANDISES

Saïd Saâyoud nomme le nouveau DG de LogiTrans

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et du Transport, Saïd Saâyoud, a installé le nouveau PDG du Groupe de Transport terrestre de marchandises LogiTrans. La cérémonie a lieu au Palais du Gouvernement, en présence des cadres centraux du ministère. Selon le communiqué officiel, cette décision illustre l'attention particulière portée par le ministre à ce groupe stratégique, dans le cadre d'une approche globale visant à renforcer les secteurs de l'intérieur et du transport, à améliorer les services publics et à développer les capacités logistiques, au service du développement local et national. Le communiqué souligne que l'importance de cette mesure s'accueille après la responsabilité confiée à LogiTrans de gérer le poste frontalier martyr Mustafa Ben Boulaid de Tindouf, consolidant ainsi son rôle central dans la fluidité du commerce vers l'Afrique subsaharienne et dans la promotion des échanges transfrontaliers ainsi que du développement des régions frontalières. Lors de son allocution, le ministre a félicité le nouveau Directeur général, affirmant sa confiance en ses compétences et sa capacité à poursuivre le développement du groupe, qui exige une gestion moderne et coordonnée pour atteindre les objectifs fixés. Il a également insisté sur la nécessité d'assurer un approvisionnement régulier en carburant pour les wilayas du Sud, renforçant la flotte nationale et les stations-service, en particulier dans les zones éloignées. Parallèlement, il a encouragé l'ouverture de canaux de dialogue avec les opérateurs économiques pour les inciter à participer à la nouvelle dynamique du groupe, consolidant ainsi son rôle au service de l'économie nationale et de l'ouverture vers l'espace africain.

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Possibilité d'une année académique exceptionnelle

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a annoncé que les étudiants inscrits dans les cycles de licence et de master pourront désormais bénéficier d'une année académique exceptionnelle (dite année de césure) pour des motifs spécifiques et dûment justifiés. Selon la décision ministérielle relative aux modalités d'inscription, cette mesure concerne notamment les étudiants confrontés à des situations particulières telles qu'une maladie chronique invalidante, un congé de maternité, le service national ou encore des cas de force majeure. La durée maximale de l'année académique exceptionnelle est fixée à une année universitaire, renouvelable une seule fois au cours du cursus de formation. Toutefois, dans des cas exceptionnels comme une hospitalisation longue durée ou une situation familiale et sociale grave, un renouvellement supplémentaire pourra être envisagé. Il est précisé que cette période de suspension ne sera pas considérée comme un retard pédagogique. Les demandes doivent obligatoirement être accompagnées de pièces justificatives validées par les services compétents et déposées en ligne via la plateforme numérique du ministère. En cas de prolongation, l'étudiant doit introduire une demande avant l'expiration de la période initiale, sans qu'il soit nécessaire de solliciter une réintroduction. À l'issue de cette période, il pourra toutefois déposer une demande officielle de réadmission auprès des services pédagogiques de son établissement.

EDUCATION NATIONALE

Vers la réorganisation du corps des inspecteurs

Le renforcement du corps de l'inspection a été réaffirmé, par le ministre de l'Education nationale qui entend le réorganiser pour une plus grande efficacité.



Mohamed Seghir Saâdaoui qui intervenait, depuis Blida, à l'ouverture d'un séminaire de formation destiné aux inspecteurs de langue amazighe a souligné que son département s'attache à mettre à la disposition du corps d'inspection tous les moyens nécessaires pour lui permettre d'accomplir efficacement son rôle essentiel. « Le ministère de l'Education œuvre à offrir les conditions optimales et à mobiliser tous les moyens nécessaires pour permettre au corps d'inspection d'accompagner les établissements éducatifs sur les plans administratif et pédagogique », dira-t-il à ce propos, soulignant par la même que son département ministériel accorde une importance extrême au corps d'inspection, qu'il a qualifié de « fonction noble », allant jusqu'à le considérer

comme « l'un des piliers essentiels de la qualité de l'enseignement ». Plus explicitement, Mohamed Seghir Saâdaoui donnera un aperçu de la réorganisation de l'inspection générale de l'éducation nationale à laquelle son département s'attèle, précisant que cela se fera à travers la création d'inspections régionales, afin de rapprocher les inspecteurs des établissements scolaires et de veiller, ainsi, à leur bon fonctionnement sur les plans administratif et pédagogique. Convaincu du « rôle central du capital humain dans la promotion de l'école algérienne », le ministre affirmera le soutien de son département à la formation des inspecteurs, au même titre que les enseignants et les autres personnels du secteur. Il en profitera même pour renouveler l'engagement de son ministère à poursuivre l'amélioration des conditions professionnelles et so-

ciales des enseignants pour leur permettre de se consacrer pleinement à leur mission éducative, surtout que la journée du (5 octobre) est la Journée mondiale des enseignants. Et comme il était question d'un séminaire de formation des inspecteurs de langue amazighe, Mohamed Seghir Saâdaoui relèvera que son département « œuvre à la concrétisation et à la préservation des composantes de l'identité nationale à travers la promotion de l'enseignement de la langue amazighe dans les établissements éducatifs, en tant que langue nationale et officielle, en partenariat avec le HCA ». En présence du secrétaire général du Haut-commissariat à l'amazighité (HCA), le ministre insistera sur l'importance de la coopération et du partenariat avec le HCA en vue de promouvoir et délargir l'enseignement de cette langue.

LIGNES LONGUES DISTANCES

La SNTF généralise la billetterie électronique

La Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) a annoncé la généralisation du service de réservation et d'achat en ligne des billets pour les trajets longue distance, une innovation qui n'était, jusqu'ici, disponible que sur la ligne Alger-Oran. Dans un communiqué, l'entreprise publique a précisé que cette décision s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des instruc-

tions du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Said Sayoud, relatives à l'amélioration de la qualité du service public, notamment à travers la numérisation et le recours aux nouvelles technologies. Désormais, les voyageurs pourront réserver et acheter leurs billets en ligne directement via le site officiel de la SNTF, et ce dans la limite des places

disponibles. Cette mesure vise à moderniser l'expérience des usagers, à fluidifier la gestion des flux de passagers et à réduire les files d'attente dans les gares. Avec cette initiative, la SNTF confirme son engagement à accompagner la transformation numérique du secteur des transports en Algérie, tout en offrant aux citoyens un service plus rapide, pratique et accessible.

DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS

La plateforme "Jibayatic" lancée dans neuf wilayas

La Direction générale des impôts (DGI) a annoncé la mise en service officielle de la plateforme « Jibayatic » dans neuf wilayas. Ce système numérique simplifie les procédures fiscales aux entreprises. Selon le communiqué de la DGI, ce lancement de la plateforme Jibayatic

concerne dans un premier temps neuf wilayas. Il s'agit d'Ouargla, Médéa, Adrar, Guelma, Annaba, Chlef, Illizi, Batna et Tébessa. Le nouveau système permettra aux contribuables de déclarer et payer leurs impôts et taxes en ligne. Il réduit ainsi les démarches administratives. La

plateforme améliore, en outre, la qualité des services offerts. Cette initiative s'inscrit pleinement dans la stratégie nationale de modernisation des services publics. Elle vise à rapprocher l'administration des citoyens et à renforcer la confiance entre les contribuables et l'Etat.

PROGRAMME MIXTE DE L'UNIVERSITÉ D'ÉTÉ

L'Algérie participe en Turquie à la 13e édition

La Cour constitutionnelle prend part, en Turquie, à la 13e édition du programme mixte de l'université d'été, portant sur le thème "La vie familiale du point de vue constitutionnel", a indiqué un communiqué de la même institution. "A l'invitation de la Cour constitutionnelle de Turquie, les membres de la Cour constitutionnelle, MM. Ammar Abbas et Amar Boudiaf, prennent part

aux travaux de la 13e édition du programme mixte de l'université d'été, organisé par le Centre de formation et de développement des ressources humaines de l'Association des cours constitutionnelles asiatiques et institutions équivalentes, du 5 au 9 octobre 2025, dans les villes d'Ankara et de Cappadoce", a précisé la même source. Le programme de cette université d'été est destiné

PORT D'ALGER

Le quai n°18 remis en service

Le ministre Saâyoud, a inauguré le quai n°18 du port d'Alger ainsi que la plateforme logistique qui lui est rattachée. « Cette réalisation s'inscrit dans le cadre des orientations du président de la République visant à moderniser les ports nationaux et à améliorer leurs performances, notamment en réduisant les délais de transit et le temps d'attente des navires », a indiqué un communiqué du ministère des Transports. « Cet ouvrage constitue une étape importante dans le processus de modernisation des quais et des ports nationaux », a affirmé à l'occasion, Said Saâyoud relevant qu'il s'inscrit dans une « vision stratégique visant à hisser le port d'Alger au rang des ports intelligents répondant aux normes internationales ». Le projet s'inscrit également, aux dires du ministre, « dans une démarche globale de développement durable et de gestion efficace des infrastructures portuaires, conformément aux orientations du président de la République pour bâtir un secteur du transport intégré et performant. Notons que le quai n°18 s'étend sur 265 mètres et dispose d'un tirant d'eau permettant l'accueil de navires de grande capacité. Il est équipé d'un système d'éclairage moderne et d'un réseau de fibre optique internationale. Il est à rappeler que trois quais ont été remis en service, le 05 juillet dernier, au port d'Alger, par le ministre des Transports, Said Saâyoud, à l'occasion du 63e anniversaire de l'indépendance, après des travaux d'aménagement et de consolidation visant à améliorer les capacités d'accueil et de traitement des navires commerciaux. Selon l'Entreprise portuaire d'Alger (EPAL), ces nouveaux quais, d'une longueur totale de 880 mètres, permettent un gain de surface de 70.000 m², pouvant accueillir plus de 6.000 conteneurs, avec pour effet une réduction significative du nombre de navires en rade. Ces infrastructures supplémentaires permettent d'augmenter la capacité du port de 300 navires et 150.000 conteneurs par an.

INTERNET

La police met fin à une campagne d'incitation à la violence

à la violence

Les services de la Sûreté de la wilaya d'Alger ont procédé, dans un délai très court, à l'arrestation d'un individu suspecté d'avoir diffusé sur les réseaux sociaux des contenus incitant à la haine, à la discrimination et à la violence contre des citoyens d'une certaine région du pays. C'est ce qu'annonce ce dimanche la DGSN dans un communiqué adjoint d'une vidéo. Selon ce communiqué officiel tel que parvenu à notre rédaction, les équipes de la police judiciaire de la circonscription administrative de Dar El Beida ont ouvert une enquête préliminaire sous la supervision du parquet territorialement compétent, après la détection de plusieurs publications et vidéos circulant sur TikTok, contenant des propos dangereux appelant à la division et à la violence. Les investigations techniques et de terrain ont rapidement permis d'identifier et d'interpeller le suspect, ainsi que de saisir le téléphone portable utilisé pour diffuser les messages incitatifs, en plus d'un pistolet factice utilisé pour menacer des citoyens dans certaines séquences. Après finalisation des procédures légales de rigueur, l'individu en question a été présenté devant le parquet de Dar El Beida pour incitation à la haine, diffusion de contenus discriminatoires et menaces publiques. Cette opération illustre la vigilance constante des autorités algériennes face aux dérives numériques susceptibles de porter atteinte à la cohésion nationale et à la sécurité publique.

"aux juges et experts juridiques, ainsi qu'aux juges assistants et conseillers juridiques issus de différentes cours ou institutions constitutionnelles". A cette occasion, les participants examineront "les moyens et méthodes d'échange d'informations et d'expériences, outre des présentations analytiques au profit des membres des délégations", selon la même source.

FRANCE

Le gouvernement démissionne 24h après sa composition

Moins de 24 heures après l'annonce dimanche soir de la composition de son gouvernement, immédiatement critiqué et menacé d'implosion, le Premier ministre français Sébastien Lecornu a présenté lundi matin sa démission à Emmanuel Macron qui l'a acceptée.



En proie à l'instabilité depuis la dissolution de l'Assemblée nationale décidée par le chef de l'Etat en juin 2024, la France plonge dans un nouveau psychodrame politique. Le troisième gouvernement nommé en un an aura été le plus court. Déjà menacé d'une censure dans les jours suivants, le Premier ministre a vu sa fragile coalition gouvernementale, baptisé « socle commun », se fissurer à peine plus d'une heure après sa présentation. Le patron du parti de droite Les Républicains (LR) Bruno Retailleau, qui venait d'être reconduit au ministère de l'Intérieur, a dénoncé dans un message sur X une composition qui « ne reflète pas la rupture promise » et convoqué une réunion des instances de son parti.

ANGLETERRE

Silence des autorités après l'attaque d'une mosquée

L'Angleterre s'enfonce un peu plus dans une spirale d'intolérance. La mosquée de Spikehaven, dans le comté d'East Sussex, a été la cible d'un attentat criminel vraisemblablement motivé par la haine antimusulmane. Samedi, vers 22h, deux individus cagoulés ont versé de l'essence sur les marches du lieu de culte avant d'y mettre le feu. Une voiture a été totalement calcinée, et l'entrée du bâtiment gravement endommagée. Par miracle, les deux fidèles présents à l'intérieur ont échappé à la mort. La police britannique parle d'un « crime

de haine », sans pour autant qualifier l'acte de terroriste – une omission révélatrice du double standard habituel lorsqu'il s'agit d'attaques contre des musulmans. « Si la cible avait été une synagogue ou une église, on parlerait déjà d'attentat », déplore un membre de la communauté, soulignant la banalisation inquiétante des agressions contre les lieux de culte musulmans au Royaume-Uni. Le Muslim Council of Britain a dénoncé un acte « profondément choquant », tandis que plusieurs associations réclament une protection

accrue des mosquées à travers le pays. Cette attaque intervient dans un contexte de tensions communautaires croissantes, marquées par des manifestations d'extrême droite et des symboles nationalistes brandis sous couvert de « patriotisme ». Ces derniers mois, la Grande-Bretagne a connu une recrudescence d'agressions à caractère religieux : incendies volontaires, menaces, profanations et violences physiques. Mais face à cette montée du racisme et de la haine islamophobe, le silence des autorités britanniques interroge.

GAZA

Le Hamas dément tout accord de désarmement

Le mouvement de résistance palestinien Hamas a démenti les informations de certains médias affirmant qu'il aurait accepté de remettre ses armes dans le cadre du plan pour Gaza proposé par le président américain Donald Trump. Selon ces informations, le Hamas aurait convenu de confier son arsenal à un comité palestino-égyptien placé sous supervision internationale. « Nous démentons catégoriquement les allégations fabriquées publiées par plusieurs médias concernant le déroulement des négociations de

cessez-le-feu et la position du Hamas sur la remise des armes », a déclaré dans un communiqué Mahmoud Mardawi, haut responsable du mouvement. Il a qualifié ces informations de « sans fondement », estimant qu'elles visaient à dénaturer la position du Hamas et à tromper l'opinion publique. Mardawi a appelé les médias à vérifier leurs informations et à s'appuyer sur des sources crédibles, exhortant les journalistes à ne pas se laisser piéger par des rumeurs ou affirmations non confirmées. Par ailleurs, l'Egypte

NOUVEL ACCORD ENTRE L'UE ET LE MAROC

Les agriculteurs espagnols dénoncent

La Coordination des organisations des agriculteurs et éleveurs espagnols (COAG) a dénoncé le nouvel accord illégal entre le Maroc et le Conseil de l'Union européenne (UE) sur les préférences tarifaires relatives aux produits originaires du Sahara occidental occupé. « La Commission européenne se moque une fois de plus des agriculteurs et des consommateurs européens », a déclaré Andrés Gongora, président de la COAG au journal espagnol *El Independiente*. Il a affirmé que la commission agissait en violation de la décision de justice qui a invalidé l'accord entre l'UE et le Maroc et qui présentait les produits sahraouis comme étant des produits marocains. Pour lui, la commission européenne et le Maroc « ont bafoué la démocratie de l'Union, car ni le Parlement ni le Conseil n'ont été consultés. Et, bien sûr, ni le secteur agricole ni la population sahraouie ». L'UE a décidé de signer, avec application provisoire, un nouvel accord avec le Maroc sur les préférences tarifaires relatives aux produits originaires du Sahara occidental occupé. Une démarche dénoncée, il y a quelques jours, par le Front Polisario qui estime que cet accord entend remplacer celui de 2018, dont la conclusion a été annulée par la justice européenne. Il a rejeté « avec la plus grande fermeté ce nouvel accord qui est contraire au droit international et viole directement des arrêts » de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE). Selon le journal espagnol, le COAG prépare déjà une action devant la CJUE en réaction à cette démarche illégale.

NUCLÉAIRE IRANIEN

Entre sanctions onusiennes et menaces américaines

L'injustice planétaire avec ses deux poids deux mesures franchit chaque jour de nouvelles limites. Outre la poursuite du génocide de Gaza, il en est ainsi pour le nucléaire iranien, dans lequel un traitement arbitraire et contraire au droit international est vertement mené par l'ONU. Celle-ci vient en effet de cautionner d'illégales sanctions contre l'Iran. Qui dire alors de Washington, complice de Tel-Aviv dans sa guerre menée contre Téhéran, à cause de son refus de se plier au dictat occidental. Le président américain Donald Trump a ainsi lancé ce lundi une mise en garde solennelle à Téhéran : si l'Iran tentait de relancer son programme nucléaire, les États-Unis riposteront sans tarder. « Nous avons détruit le programme nucléaire iranien et nous souhaitons qu'il ne soit pas reconstruit », a-t-il déclaré aux journalistes en quittant la Maison-Blanche. « Si cela se produit, il faudra y répondre », a-t-il ajouté, affirmant qu'il n'hésiterait pas à agir militairement « sans attendre longtemps ». Cette menace arrive dans un contexte déjà explosif. En juin dernier, sur douze jours, Israël a conduit des frappes sur des installations nucléaires et des sites militaires et civils en Iran, ciblant notamment des chefs militaires du corps des Gardiens de la révolution et des scientifiques du secteur atomique. En parallèle, selon les déclarations de l'administration américaine, les États-Unis ont attaqué trois sites nucléaires iraniens. Trump avait alors affirmé que le programme nucléaire iranien avait été « entièrement détruit ». Mais plusieurs évaluations du renseignement américain ont exprimé des doutes, estimant que des capacités résiduelles pouvaient subsister. Avec ces nouvelles menaces, l'administration Trump cherche à réaffirmer une posture de fermeté globale face à l'Iran.

doit accueillir lundi des délégations du Hamas et de l'entité sioniste afin de discuter des modalités d'un échange de prisonniers dans le cadre du plan pour Gaza présenté par Donald Trump. Présenté le 29 septembre, ce plan en 20 points prévoit notamment la libération des captifs israéliens et des prisonniers palestiniens, un cessez-le-feu, le désarmement du Hamas et la reconstruction de la bande de Gaza. Le Hamas a donné son accord de principe, et des négociations complémentaires doivent se tenir au Caire.

SIDI BELATTAR (MOSTAGANEM)

Lancement des travaux d'une nouvelle station de pompage



Par Zakaria D.

Le chef de daïra d'Aïn Tedèles, dans la wilaya de Mostaganem, accompagné du président de l'Assemblée populaire communale de Sidi Belattar, ainsi que des cadres de la direction des ressources en eau et de l'entreprise chargée des travaux, a donné le coup d'envoi, dimanche, au projet de réalisation

d'une nouvelle station de pompage dans la commune de Sidi Belattar, dans la daïra d'Aïn Tedèles. Inscrit dans le cadre des efforts visant à améliorer le service d'alimentation en eau potable et à renforcer les infrastructures hydrauliques à travers la wilaya de Mostaganem, ce projet structurel bénéficiera d'une enveloppe financière de 32 millions de dinars. Il comprend des équipements

techniques modernes et un réseau de distribution performant, garantissant un approvisionnement fiable et durable en eau au profit des habitants de la région. Cette initiative illustre l'engagement des pouvoirs publics à poursuivre les programmes de développement destinés à améliorer la qualité de vie et à promouvoir la dynamique locale dans l'ensemble du territoire de la wilaya.

AÏN TEDELÈS (MOSTAGANEM)

Convention de partenariat pour l'insertion professionnelle

Dans le cadre du renforcement de la coopération entre le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels et les entreprises économiques, une convention de partenariat a été signée en marge de l'ouverture de la rentrée de la session

octobre 2025. Cet accord lie le Centre de formation professionnelle et d'apprentissage (CPFA) d'Aïn Tedèles, dans la wilaya de Mostaganem, à l'entreprise de production d'ogres implantée à Achasta, dans la commune de Sour. Il vise à soutenir la

formation et l'encadrement, tout en offrant des opportunités d'insertion professionnelle aux stagiaires à l'issue de leur cursus, contribuant ainsi à l'amélioration de leurs compétences et à leur qualification pour le marché du travail.

Zakaria D.

COMMERCE À MOSTAGANEM

Campagne de sensibilisation sur l'affichage des prix

Dans le cadre de la mise en œuvre des instructions de la ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, la Direction du commerce de la wilaya de Mostaganem a organisé, dimanche, une réunion de coordination. Cette rencontre s'est tenue en présence du

coordinateur de wilaya de l'Union générale des commerçants et artisans, d'un représentant de l'Organisation de protection du consommateur (APOCE), du vice-président de l'association locale de protection du consommateur, ainsi que de la Radio régionale de Mostaganem, et des

cadres de la direction. Les participants ont procédé au lancement officiel de la campagne de sensibilisation sur l'affichage des prix et tarifs, destinée aux commerçants et consommateurs, qui se poursuivra tout au long du mois d'octobre.

Tayeb Bey Abdelkader

RELIZANE

Contrôle vétérinaire au marché couvert

Dans le cadre des missions de contrôle périodique, l'inspection vétérinaire de la wilaya de Relizane, a effectué, dimanche, une visite de terrain au marché couvert de la ville, afin de vérifier la qualité des poissons proposés à la vente, a indiqué un communiqué rendu

public. Au cours de l'opération, les inspecteurs ont constaté que certains commerçants exposaient leurs produits sur la voie publique, un comportement contraire à la législation et à la réglementation en vigueur. Les services vétérinaires ont également rappelé à

l'ensemble des vendeurs exerçant à l'intérieur du marché — récemment rénové et réaménagé — la nécessité de veiller à la propreté des lieux et de leur environnement immédiat, afin de garantir la santé publique et la qualité des produits commercialisés.

B. Adda

SIDI ALI (MOSTAGANEM)

Campagne de nettoyage à la forêt "Sedaoua"

Dans le cadre de la campagne de prévention et de lutte contre les incendies de forêt, et en coordination avec les autorités locales de la commune, la Conservation des forêts de la wilaya de Mostaganem, a organisé une opération de nettoyage à la forêt "Sedaoua", au niveau du site Oued Er-Roumane, dans la daïra de Sidi Ali. Cette initiative a permis l'enlèvement des déchets solides et des gravats jetés par certains citoyens le long des routes, ce qui altère la beauté du paysage forestier et provoque une pollution environnementale. Les services des forêts rappellent que le dépôt de déchets en dehors des zones autorisées constitue une infraction passible de sanctions conformément au code pénal. Ils appellent ainsi les citoyens à adopter un comportement responsable en évitant de jeter leurs déchets de manière anarchique et en les déposant dans les espaces prévus à cet effet. Toute personne témoin de tels agissements est invitée à contacter le numéro vert 1070 pour signalement.

Tayeb Bey Abdelkader

KHADRA (MOSTAGANEM)

Réalisation d'une nouvelle salle de soins à Douar "Essghairia"

Dans le cadre du renforcement du réseau de santé et de la proximité des services médicaux au profit des citoyens, les travaux de réalisation d'une salle de soins à Douar Essghairia, dans la commune de Khadra, viennent d'être achevés, a indiqué un communiqué rendu public. Ce projet s'inscrit dans le programme de développement local visant à soutenir les infrastructures sanitaires à travers les différentes zones de la wilaya de Mostaganem. Cette nouvelle structure représente un acquis important pour les habitants du douar et des localités voisines. Elle contribuera à améliorer la couverture sanitaire et à faciliter l'accès aux soins de base, réduisant ainsi les déplacements des patients vers les établissements éloignés.

B. Adda

MOSTAGANEM

La wilaya lance la 2e phase de la formation "hygiène"

La deuxième phase du programme national de formation destiné aux agents des structures communales chargés de l'hygiène et de la santé publique a été lancée au siège de la wilaya de Mostaganem. Cette session, organisée selon les directives du ministère de l'Intérieur et le plan d'action de la Commission nationale de prévention des maladies hydriques, a pour objectif de renforcer les compétences des agents communaux. Elle leur permet de mieux maîtriser les moyens techniques et organisationnels pour prévenir et intervenir en cas d'épidémies ou d'intoxications alimentaires. Le programme comprend des cours théoriques et pratiques autour de neuf modules principaux, animés par des cadres locaux spécialisés. Cette étape intervient après la première phase organisée à l'École nationale des ingénieurs de la ville de Tlemcen, qui avait permis la formation de plus de 770 cadres communaux de diverses spécialités, dont certains ont bénéficié du programme « formation des formateurs », favorisant ainsi l'élargissement et l'encadrement de l'opération à l'échelle nationale.

Tayeb Bey Abdelkader

MOSTAGANEM

Encadrement des auto-écoles

Dans le cadre de l'accompagnement et de l'encadrement de l'activité des auto-écoles, et en application des directives de la Délegation nationale à la sécurité routière, une réunion de travail s'est tenue dimanche au siège de la délégation de wilaya à Mostaganem. Présidée par le délégué de wilaya à la sécurité routière, en présence des inspecteurs concernés, cette rencontre a permis de discuter des modalités pratiques de mise en œuvre des missions d'encadrement et de suivi sur le terrain. L'objectif principal est d'assurer le bon déroulement de cette activité essentielle, d'améliorer la performance des auto-écoles et de contribuer au renforcement de la sécurité routière à travers l'ensemble du territoire de la wilaya.

Zakaria D.

NAPEC 2025

Oran, capitale énergétique du continent

Sous la présidence du ministre d'État, ministre des Hydrocarbures et des Mines, M. Mohamed Arkab, le Sommet énergétique international "NAPEC 2025", a réuni à Oran, les grands décideurs du secteur autour des défis de l'énergie et de l'hydrogène du futur.



Par Rafik

À la veille du coup d'envoi de la 13^e édition du Salon et Conférence internationale sur l'Énergie et l'Hydrogène en Afrique et dans le Bassin Méditerranéen (NAPEC 2025), Oran se prépare à vivre au rythme d'un rendez-vous stratégique d'envergure mondiale. Véritable carrefour du dialogue énergétique, ce sommet ambitionne de positionner l'Algérie comme pilier de la transition énergétique, de la sécurité des ressources et de l'innovation technologique sur le continent africain et au-delà. Dans la soirée de dimanche, la salle d'honneur de l'aéroport international Ahmed Ben Bella a accueilli une importante délégation ministérielle, dans le cadre du lancement du NAPEC 2025. Cette délégation,

conduite par M. Mohamed Arkab, ministre d'État, ministre des Hydrocarbures et des Mines, comprenait M. Mourad Adjali, ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, M. Rachid Hachichi, président-directeur général du groupe Sonatrach, M. Samir Bekhti, président de l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (Alnaft), M. Amine Remini, président de l'Autorité de régulation des hydrocarbures, ainsi que M. Hamou Touahria, secrétaire général de la Fédération nationale des travailleurs du pétrole, du gaz et de la chimie, et M. Khlef Jerroud, secrétaire général du syndicat national de Sonatrach. La cérémonie s'est tenue en présence du wali d'Oran, M. Samir Chibani, du président de l'Assemblée populaire de wilaya, des membres de la commission de sécurité, du délégué

local du Médiateur de la République, de parlementaires des deux chambres, de la représentante de l'Observatoire national de la société civile, de représentants du Conseil supérieur de la jeunesse, ainsi que du directeur de l'énergie, du directeur de Sonelgaz, du chef de daïra et du président de l'APC d'Es-Senia. C'était hier lundi, que le ministre d'État Mohamed Arkab a donné le coup d'envoi officiel du Salon et Conférence NAPEC 2025, devenu au fil des ans un espace incontournable de coopération énergétique pour l'Afrique et le bassin méditerranéen. Plus de 500 exposants représentant 60 pays y prendront part, parmi lesquels des compagnies pétrolières nationales et internationales, des entreprises d'ingénierie, des start-ups technologiques, des institutions publiques et des centres de recherche.

TLEMCEN

Formation des agents communaux

Dans le cadre du renforcement des capacités des agents des structures communales dans le domaine de la santé et de l'hygiène publique, la commune de Tlemcen souligne l'importance des sessions de formation comme outil essentiel pour améliorer les compétences des agents et la qualité des services rendus aux citoyens, a indiqué un communiqué rendu public. Sur instruction de M. Youcef Bechlaoui, wali de Tlemcen, M. le Directeur de l'administration locale de la wilaya, accompagné du Di-

recteur général de l'École nationale des ingénieurs de la ville, a supervisé dimanche le lancement de la session de formation relevant du programme de formation national au profit des agents des structures communales chargées de la santé et de la propreté publique, dans sa deuxième phase, en présence du Directeur de la formation continue et de la coopération ainsi que des enseignants formateurs. Dans ce cadre, la Direction de la formation continue et de la coopération organise des sessions de formation

visant à renforcer les compétences des agents des structures communales dans les domaines de la prévention sanitaire, de la préservation de l'environnement et de l'hygiène du milieu, et ce, pour une durée de trois (03) semaines renouvelables. Cette initiative s'inscrit dans une démarche globale pour soutenir les ressources humaines et améliorer la performance générale des services communaux, afin de garantir un environnement sain et sûr au bénéfice de tous les citoyens. **B. Adda**

ORAN

Lancement d'une formation sur les maladies hydriques

En application des instructions du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et du Transport, et sous la supervision du wali d'Oran, le programme national de formation sur les maladies transmissibles par l'eau a été lancé dimanche, au niveau de l'Institut national de formation des agents des collectivités locales Rachid Merazi. Cette session, dédiée aux agents des structures communales chargées de la santé et de l'hygiène publique, s'inscrit dans une démarche préventive visant à consolider les compétences locales en matière de veille sanitaire et de gestion des risques hydriques. Le programme, qui s'étendra sur cinq jours pour chaque groupe, est encadré par des cadres spécialisés de la wilaya et des communes. Il aborde des thématiques essentielles telles que l'identification des foyers épidémiques, la maîtrise des outils de prévention, les techniques d'intervention rapide ainsi que la compréhension du cadre réglementaire lié à la santé publique. À travers cette initiative, les pouvoirs publics entendent renforcer la capacité de réponse des services communaux face aux risques de contamination hydrique, notamment en période estivale ou lors d'épisodes de pluies abondantes. Ce dispositif s'inscrit dans la politique nationale de santé environnementale, plaçant la prévention et la sensibilisation au cœur des interventions.

Rafik

ORAN

La wilaya mobilisée pour la sécurité routière

Une rencontre placée sous le signe de la sensibilisation et de la prévention routière s'est tenue récemment à Oran, réunissant des représentants de la Sécurité de wilaya, de la Gendarmerie nationale ainsi que M. Kacem Elias, président de l'Association de wilaya pour la prévention routière. L'événement, axé sur le rôle du citoyen et de la société civile dans la promotion de la culture du respect du Code de la route et de la sécurité sur les routes, a permis d'ouvrir un débat constructif autour des comportements à risques, du partage de la route et de la responsabilité collective dans la réduction des accidents de circulation. Les intervenants ont rappelé que la lutte contre l'insécurité routière ne relève pas uniquement des institutions, mais repose aussi sur l'engagement des citoyens et la mobilisation du tissu associatif. Selon eux, chaque acteur de la société — automobiliste, piéton, parent ou éducateur — doit contribuer à ancrer une conscience civique et une discipline routière durable. Les représentants de la police et de la gendarmerie, ont également mis en avant les efforts constants des services de sécurité en matière de contrôle, de prévention et de campagnes de proximité, soulignant l'importance du travail conjoint avec les associations locales pour atteindre un véritable changement de comportement. Une série de propositions a émergé de cette rencontre, parmi lesquelles l'intensification des actions de sensibilisation dans les établissements scolaires et les quartiers, ainsi que le renforcement des partenariats entre les autorités et la société civile. Un message clair s'en est dégagé : la sécurité routière est une responsabilité partagée, un devoir citoyen avant tout.

CHLEF

Voyage récréatif pour les personnes âgées démunies

Dans le cadre du programme mis en place par le ministère de tutelle en faveur des personnes âgées, notamment les plus démunies, un séjour de détente a été organisé au complexe touristique de "Charef", dans la wilaya de Djelfa, a indiqué un communiqué rendu public. Cette initiative a connu la présence des cadres de la direction ainsi que des équipes des cellules de proximité de solidarité. Le séjour, d'une durée de cinq jours, vise à offrir aux participants l'occasion de se détendre et de profiter d'une expérience enrichissante, favorisant les échanges entre eux, améliorant leur qualité de vie et renforçant leur sentiment de bienveillance et d'attention. Il est à noter que ce séjour s'inscrit dans le cadre du deuxième groupe du programme national.

B. Adda

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

DIRECTION GENERALE DES FORETS.

CONSERVATION DES FORETS DE LA WILAYA D'ORAN.

N° N.I.F: 09953101922328

AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT AVEC CAPACITES
MINIMALES

La conservation des forêts de la wilaya d'Oran lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec capacités minimales pour la réalisation des travaux :

AMENAGEMENT DE LA PEPINIERE DE LA FORET DE M'SILA (W. ORAN)

Les soumissionnaires intéressées par le présent avis d'appel d'offres peuvent retirer les cahiers des charges auprès de la conservation des forêts de la wilaya d'Oran.

Action	Commune	Lieux dits	Lot N°	Intitulé	Volume
ENTRETIEN DES ESPACES FORESTIERS AUX NIVEAU DES RESIDENCES OFFICIELLES	Boutellis	Forêt de M'Sila		AMENAGEMENT DE LA PEPINIERE DE LA FORET DE M'SILA (W. ORAN)	02 Ha

ADRESSE : 01 RUE CHAHID CHIB TAIB FRANGE MARITIME – EL MANZEH, ORAN

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière, qui sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » et « offre financière ».

Le dossier comprendra le nombre de document suivant :

I - Dossier de candidature

- Pour les entreprises :
- Une déclaration de candidature dûment remplie, datée, signée et cachetée.
- La déclaration de Probité dûment remplie, datée, signée et cachetée.
- Qualification en : travaux publics ou bâtiment activité principale ou secondaire catégorie deux (02) et plus.
- Copie du dossier fiscal et parafiscal (mise à jour de l'extrait de rôle datant de trois (03) mois auparé ou avec échéancier de paiement, CNAS, CASNOS et CACOBATPH)
- Statut de l'entreprise éventuel (dans le cas d'une SARL ou EURL)
- Copie de l'attestation de dépôt des comptes sociaux légaux de l'exercice pour les personnes morales.
- Copie de planning prévisionnel des travaux signé et cacheté.
- Les références professionnelles (uniquement des attestations de bonne exécution) fournies par les maîtres de l'ouvrage.
- Copies des bilans financiers visées par les services des impôts des trois dernières années.
- Le chiffre d'affaire justifié par les bilans financiers des trois dernières années.
- La liste des moyens matériels destinés à l'exécution du projet accompagnés par des copies des pièces justificatives d'appartenance : carte grise avec assurances valides, factures d'achat, récépissé de circulation, et le bail de location notarié pour le matériel en location en cours de validité.
- Copie de numéro d'identification fiscal NIF de l'entreprise.
- Liste des moyens humains déclarés à la CNAS justifié par :
- Un état de mouvement de salariés trimestriel ou annuel, justifiant l'existence du personnel en question.
- La mise à jour CNAS
- Ou attestations d'affiliation des salariés établies durant l'année de la soumission.

II- L'offre technique contient :

- La déclaration à souscrire dûment remplie, datée, signée et cacheté.
- Mémoire technique dûment remplie, datée, signée et cacheté.
- L'instruction aux soumissionnaires dûment remplie, datée, signée et cacheté.
- Le cahier des prescriptions spéciales (C.P.S) parties A et B dûment remplie, datée, signée, cacheté paraphée portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »
- PV de visite du site

III - L'offre financière

- La lettre de soumission dûment remplie, datée, signée et cacheté.
- Le bordereau des prix unitaires dûment remplie, daté, signé et cacheté.
- Le devis quantitatif et estimatif dûment remplie, daté, signé et cacheté.

ELIGIBILITE DES CANDIDATS

- Entreprise qualifiée en : travaux publics ou bâtiment, principale ou secondaire en cours de validité catégorie deux (II) et plus).
- Un chiffre d'affaire des moyennes des trois dernières années égal ou supérieur à : **16.000.000,00 DA.**
- Bilans financiers.**
- Un réalise au minimum un (01) projet uniquement pour les travaux d'aménagement ou réalisation de pépinière, aménagement de jardins ou espaces verts, justifié par une attestation de bonne exécution délivrée par le maître d'ouvrage public.

L'enveloppe extérieure portera la seule mention

SOUMISSION A NE PAS OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES

AVIS D'APPEL

D'OFFRES N° 03/2025 OUVERT AVEC CAPACITES MINIMALES

AMENAGEMENT DE LA PEPINIERE DE LA FORET DE M'SILA (W. ORAN)

Elle sera adressée à la conservation des forêts de la Wilaya d'Oran

Le délai de préparation des offres est fixé à 15 jours à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offres sur les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

La validité de l'offre est égale à la période de préparation des offres 105 jours à compter du dernier jour correspondant à la durée de préparation des offres.

L'ouverture des plis se fera en séance publique au siège de la conservation des forêts de la Wilaya d'Oran, le même jour de dépôt des offres à partir de 13 h :00 mn en présence des soumissionnaires qui souhaiteraient y assister.

LE CONSERVATEUR

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE LA JUSTICE

DIRECTION GENERALE DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE ET DE LA REINSERTION

ETABLISSEMENT DE READAPTATION SIDI BEL ABBES

NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE (NIF) 408004001022141

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

Conformément aux dispositions des articles 13, 14 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public et de l'article 18 de la loi N° 23-12 du 05 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics,

Un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales est lancé pour l'approvisionnement en denrées alimentaires pour l'année 2026, au profit de l'établissement de Réadaptation SIDI BEL ABBES et son annexe (l'établissement de Rééducation RAS EL MA) par marché à commandes, en lots suivants :

- Lot n°01 : Alimentation Générale et Pâtes.
- Lot n°02 : Lait et dérivés.
- Lot n°03 : Fruits et Légumes frais.
- Lot n°04 : Viandes rouges et Viandes blanches Fraîches
- Lot n°05 : Farine panifiable
- Lot n°06 : Cœufs
- Lot n°07 : Poissons frais
- Lot n°08 : Pain ordinaire et gâteaux traditionnel

N.B : le soumissionnaire peut soumissionner sur un ou plusieurs lots et peut être attribuable sur un ou plusieurs lots.

Peuvent participer à cet appel d'offres :

1-Toute Personne (physique ou morale) intéressée par le présent avis, inscrite au registre de commerce électronique avec code d'activité approprié (group commercial, grossiste, importateur, distributeur ou mandater en fruits et légumes) ou au registre de l'artisanat et des métiers, ou détenant la carte professionnelle d'artisan pour le Lot n°08 : Pain ordinaire et gâteaux traditionnels en relation avec l'objet du lot.

2-Les candidats peuvent retirer le cahier des charges auprès du service économique de l'établissement de Réadaptation sidi bel abbés sis à rue Khaler Nbla cité Larbi Ben Mhidi sidi bel abbés.

Les offres accompagnées des pièces réglementaires ci-dessous mentionnées, doivent être déposées à l'adresse ci-dessus et présentées suivant la formule suivante :

Une enveloppe fermée contenant le dossier de candidature, et une enveloppe fermée contenant l'offre technique, et une enveloppe fermée contenant l'offre financière. Ces enveloppes seront mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

“ à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres.”

avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°: 01 / 2025 portant approvisionnement de l'établissement de réadaptation Sidi Bel Abbés et son annexe (l'établissement de rééducation Ras El Ma) en Denrées Alimentaires.

Conformément aux instructions contenues dans le cahier des charges, les offres des soumissionnaires doivent comporter :

01- Dossier de candidature :

- Déclaration de candidature remplie datée et signée et cachetée, par le candidat selon le modèle joint au cahier des charges.
- Déclaration de probité remplie datée, signée et cachetée par le candidat selon le modèle joint au cahier des charges.
- Copie certifier de carte grise avec carte de contrôle technique confirmant l'état d'exploitation des moyen de transport avec Agrément sanitaire délivrée par les services agricoles justifiant l'état d'équipement et d'hygiène du véhicule frigorifique, en cours de validité plus assurance valide.
- Les attestations fiscales et d'organisme de sécurité (CNAS) en cours de validité plus attestation d'affiliation individuelle moins de 03 mois.
- Copie du statut de la société (personne morale)
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant la personne à engager l'entreprise.
- Un extrait du verdict et casier judiciaire du soumissionnaire en cas il contient la mention (néant).
- Une copie certifiée conforme à l'original de l'extrait du registre de commerce électronique.
- Attestation de dépôt légal des comptes sociaux au niveau du C.N.R.C. pour les sociétés commerciales dotées de la personnalité morale de l'année 2023 et 2024.
- Les copies des bilans comptables des trois(03) dernières années 2022-2023-2024 doivent être visées par les services des impôts.
- Copie du C20
- Extrait de rôle apuré avec échéancier valide.
- Le numéro d'identification fiscale (NIF).
- PV de constat établi par un huissier de justice justifiant la propriété ou la location du soumissionnaire d'une chambre froide, daté au cours de l'année de la procédure confirmant l'endroit où se trouve la chambre froide, la capacité et le type (négatif – ou positif) et déclarée au niveau des service de direction du commerce territoriale pour les lots suivants : Lot n°02 : lait et dérivés, Lot n°04 : Viandes rouges et Viandes blanches Fraîche, Lot n°06 : Cœufs.
- PV de constat établi par un huissier de justice justifiant la propriété ou la location du soumissionnaire d'un magasin de stockage et déclarée au niveau des service de direction du commerce territoriale daté au cours de l'année de lancement de la procédure pour le Lot n°01 : Alimentation Générale et pâtes.
- Références professionnelles dans l'objet du lot, Justifiée par un certificat de bonne exécution, au moins un intérêt public pour chaque lot, délivré à été contracté au cours des cinq (05) dernières années.
- Références bancaires (attestation de solvabilité et attestation de domiciliation bancaire).

1- L'offre technique comprendra:

- La déclaration à souscrire dûment remplie datée et signée et cachetée, selon le modèle joint au présent cahier des charges.
- Le présent cahier des charges signé et paraphé par le soumissionnaire.
- Mémoire technique justificatif datée et signée et cachetée, par le candidat.

3- L'offre financière comprendra :

- La lettre de soumission dûment remplie datée et signée et cachetée, selon le modèle joint au présent cahier des charges.
- Le bordereau des prix unitaires dûment remplie daté et signé et cacheté par le soumissionnaire.
- Le détail quantitatif et estimatif de l'offre dûment remplie daté signé et cacheté par le soumissionnaire.
- La durée de préparation des offres est fixée à vingt et un (21) jours à partir de la première parution de cet avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou dans le BOMOP ou dans la presse électronique.
- Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
- Les offres doivent être déposées, conformément au jour et à l'heure limite de dépôt des offres, correspondant au 21^{ème} jour du délai fixé pour la préparation des offres, de 08 h 00 à 12 h 00 et ce au niveau de l'économat de l'établissement pénitentiaire.
- Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours augmenté de la durée de préparation des offres, à compter de la date de la séance d'ouverture des plis.
- Par le présent avis les soumissionnaires sont invités à la séance d'ouverture des plis qui aura lieu le dernier jour de la durée de préparation des offres à 13 h 00 à siège de l'établissement pénitentiaire.

FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA BANDE DESSINÉE

Remise des prix aux lauréats des différents concours

La 17ème édition du Festival international de la bande dessinée d'Alger (FIBDA) s'est clôturée, à Alger, par la remise de prix aux lauréats des différents concours.



La dernière journée du FIBDA (1-5 octobre) a été marquée par la remise des prix aux lauréats des ateliers du 9ème art dans les catégories jeunes, enfants et étudiants de l'Ecole supérieure des beaux-arts d'Alger (ESBA), ainsi qu'à ceux de l'atelier de création et de design 3D, outre la distinction de la délégation égyptienne, invitée d'honneur de cette édition. Par ailleurs, des prix ont été attribués dans le cadre du concours spécial lancé par l'ambassade du Japon, au profit des amateurs de manga en Algérie, remis par l'ambassadeur du Japon, Suzuki Kotaro, aux quatre lauréats, à savoir: Adadahin Asma, Salimi Zohier, Ziad Adlane Abderrahim, ainsi que Manal Bakhtaoui. L'universitaire et mangaka japonaise, Aoyagi Etsuko, membre du jury de ce concours, a salué le niveau des

participants à cette édition, estimant qu'ils ont présenté des œuvres "créatives riches et variées et exprimé leurs idées avec leur propre style, donnant vie à des histoires et des personnages exceptionnels". Le concours de cosplay, supervisé par un jury présidé par l'artiste égyptienne, Rasha Abu Al-Maati, a vu cette année la consécration de Hamza Mokdad (meilleure performance individuelle de cosplay), de Zaatri Farah (meilleur costume de cosplay) et de Lamamra Rachid et Ghéni Meriem (meilleur duo), tandis que le grand prix (meilleure prestation de cosplay) est revenu à Maroua Idiri. De son côté, le commissaire du festival, Salim Brahimi, a indiqué que cette édition avait connu la participation de 16 pays et une "forte" affluence du public, "notamment lors du week-end", ajoutant que ce festival a été ponctué par

un espace dédié à la présentation d'œuvres créatives de 10 bédéistes palestiniens "documentant la mémoire des Ghazouis et relatant leur souffrance et leur résistance face à la politique de déplacement forcé et au génocide". Outre la présentation des dernières publications en matière de bande dessinée et de mangas, le "FIBDA 2025" a connu, cinq jours durant, la programmation de plusieurs conférences et communications portant sur le 9ème art, animées par des bédéistes, des mangakas, des scénaristes et des professionnels venus d'Egypte, du Mexique, des Etats-Unis d'Amérique de Syrie, de Tunisie et d'Espagne. Organisé depuis 2008, sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, le FIBDA vise à encourager la bande dessinée (BD) algérienne, à travers la promotion des œuvres de ses artistes et créateurs.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA JEUNESSE

2e édition du camp des créateurs de contenu du 9 au 11 octobre

Le Conseil supérieur de la Jeunesse (CSJ) organise, du 9 au 11 octobre courant, la 2e édition du camp des créateurs de contenu, a indiqué un communiqué du Conseil. Cette édition du camp des créateurs de

contenu, dont la 1ère édition a été organisée en 2023, est destinée aux jeunes passionnés par la création de contenu numérique, et vise à "réunir les décideurs avec les créateurs de contenu avec pour slogan

vision et responsabilité", précise le communiqué. Les personnes intéressées et désirant participer à ce camp doivent s'inscrire, en remplissant le formulaire disponible en ligne, selon la même source.

FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM D'ALGER

Ouverture des inscriptions pour le Marché du film "Souk AIFF

Les inscriptions pour la première édition du Marché du film "Souk AIFF", un espace d'échange et de rencontre entre professionnels du cinéma et de l'audiovisuel, prévu du 5 au 9 décembre prochain en marge du 12e Festival international du film d'Alger (AIFF), sont ouvertes jusqu'au 23 octobre, ont indiqué les organisateurs. Destiné aux professionnels du cinéma et de l'audiovisuel dont les producteurs, distributeurs, agents des ventes internationales, les chaînes de télévision, les institutions et les fonds de financement, cet espace a pour objectif

de favoriser la rencontre des porteurs de projets pour les bailleurs de fond et investisseurs. Il vise également à faciliter les échanges autour de la production, coproduction, distribution et la diffusion d'œuvres cinématographiques et audiovisuelles. Pour cette première édition, l'accent sera mis sur le marché national avec une "vision d'élargissement" dans les prochaines années, précise le commissariat du festival dans un communiqué. Pour participer à "Souk AIFF", les professionnels doivent remplir un formulaire d'inscription, accessible sur le site web

SEMAINE CULTURELLE SUD-CORÉENNE À ALGER

Amira Talbi lauréate du concours de la langue coréenne 2025

La jeune Amira Talbi de Médéa a été distinguée dimanche à Alger, par l'ambassadeur de la République de Corée, M. You Ki-Jun, du premier prix du concours de la langue coréenne 2025, organisé dans le cadre de la 10e édition de la Semaine culturelle Sud-coréenne à Alger. Organisée à l'Auditorium du Palais de la Culture Moufdi Zakaria, la compétition de ce concours a vu les deuxièmes et troisièmes marches de son podium adjugées à Malika Zidane de Blida et Wahiba Mohammedi, respectivement, deux autres lauréates également distinguées par M. You Ki-Jun. "Je pense que ce concours dépasse la simple compétition linguistique", a déclaré l'ambassadeur de Corée lors de son allocution d'ouverture, ajoutant que cette compétition servait de "précieux pont" entre les peuples coréen et algérien, leur permettant ainsi, "une meilleure compréhension mutuelle de leurs cultures et de leurs valeurs". Autodidacte, la première lauréate de ce concours, la jeune Amira Talbi a montré, durant sa prestation de près de 15 minutes, une grande confiance en soi et une totale maîtrise de la langue coréenne, comme véhicule linguistique pour mettre aisément en valeur la gastronomie algérienne et coréenne. Répondant à un spectateur qui a émis le souhait de "la voir récompensée par les organisateurs en l'envoyant pour un séjour en Corée du Sud", Amira Talbi a déclaré, sous un torrent de youyous et d'applaudissements du public, "J'ai appris la langue coréenne seule, à travers les films et les séries télévisées". Lors du concours de cette 10e édition intitulée "La semaine coréenne 2025", quatre autres candidates avaient été sélectionnées, Meriem Louchenne, Feriel Boukena, Lyne Belabbas de Bejaïa et Meriem Ikhlas Gueribis d'Oran. Chacune des sept candidates finalistes s'est livrée à un exercice oral dans la langue du "Pays au matin calme" (la Corée) s'exprimant durant une dizaine de minutes sur une thématique intitulée, "A la table de la gastronomie algérienne et coréenne : introduire le "Hansik" en Algérie". Le Hansik désigne la gastronomie coréenne, une cuisine caractérisée par l'équilibre de ses repas, qui incluent traditionnellement du riz, de la soupe, du "kimchi", et une variété de plats d'accompagnement appelés "Banchan". Le Hansik est aussi reconnu pour ses techniques de cuisson comme la fermentation et le barbecue, ainsi que pour des plats populaires tels que le "Bibimbap" et le "Bulgogi". Les prestations des concurrentes ont été soumises à l'appréciation d'un jury d'experts, présidé par le directeur de l'Ecole d'apprentissage de la langue coréenne "K- Culture Club", M. Joo Manjoung, secondé par la directrice générale de l'Agence coréenne de Coopération internationale (KOICA), Mme Lee Ilryoung et du directeur général de l'Agence coréenne de promotion, du commerce et de l'investissement (KOTRA) à Alger, M. Jang Myoungchul. Les candidates au podium ont été rigoureusement évaluées sur les critères de la grammaire, la structure des phrases et du texte, le vocabulaire, la cohérence avec la thématique choisie, la manière de s'exprimer et la prononciation. Auparavant, de courts documents filmés ont été projetés montrant le potentiel sud-coréen en matière d'industrie automobile, avancées technologiques, notamment dans les domaines de la téléphonie mobile et du numérique, de l'industrie cinématographique, de la musique avec la K-Pop, devenu phénomène planétaire et de ces grandes entreprises inscrites aux tableaux des firmes souveraines de l'économie mondiale. S'adressant aux sept candidates qui ont animé le Concours de la Langue coréenne 2025, M. You Ki-Jun a déclaré que de tels échanges constituaient "un moteur précieux pour le renforcement de l'amitié entre l'Algérie et la République de Corée". La 10e édition de la Semaine culturelle Sud-coréenne à Alger qui s'étale jusqu'au 8 octobre, a prévu une dernière finale, consacrée au K-Pop celle-là, qui se déroulera mercredi (jour de clôture de ce bel événement) à la Salle Ibn Khaldoun à Alger.

du festival : www.ficinema.dz. Les projets retenus pour cette première édition figureront dans le catalogue officiel du marché et bénéficieront d'une "visibilité" dans la communication du festival, selon les organisateurs qui soulignent que les projections et activités du Marché du film sont exclusivement réservées aux professionnels "acrédiés". Prévu du 4 au 10 décembre prochain, le Festival international du film d'Alger, organisé sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, accueille pour sa 12ème édition, Cuba comme invité d'honneur.



OPÉRATION DES VÉGÉTATIONS : Âge, comment ça se passe ?

L'opération des végétations (ou adénoïdectomie) est une intervention ORL relativement fréquente chez les enfants sujets à des otites à répétition, mais aussi pour traiter le ronflement chez l'adulte.

Chez l'enfant : les indications de l'adénoïdectomie (c'est à dire de l'ablation chirurgicale des végétations adénoïdées) sont : Les otites à répétition sur lesquelles les autres traitements ont échoué. Les obstructions chroniques des voies aériennes supérieures responsables de manifestations telles que des ronflements, de l'apnée du sommeil ou de la fatigue, avec une hypertrophie des végétations. Chez l'adulte, les indications d'une opération des végétations sont très limitées. Comment se déroule une opération des végétations ? L'intervention se déroule sous anesthésie générale. Celle-ci est très courte et le geste en lui-même dure moins de 5 minutes. En passant par la bouche, le chirurgien utilise une curette pour dé-crocher les végétations adénoïdées du fond de la gorge. La durée d'hospitalisation et les soins post-opératoires vous seront précisées par votre chirurgien. L'intervention n'est pas particulièrement douloureuse" rassure le Dr Meret. Ceci est d'autant plus vrai lorsque l'intervention est pratiquée seule. A quel âge se faire opérer ? Adulé, bébé ? L'intervention peut s'effectuer à partir de 1 an. Il n'existe pas de recommandation avant cet âge. Opération des végétations et pose de diabolo Les diabolos permettent de limiter les otites à répétition en aérant l'oreille moyenne par l'extérieur. Les végétations peuvent, elles, boucher ces trompes d'Eustache par l'intérieur et contribuer au développement d'otites. "Les deux interventions peuvent parfois être associées afin de traiter les otites chroniques résistantes aux autres traitements et afin d'arrêter



correctement l'oreille moyenne" Quelles sont les conséquences d'une opération des végétations ? "Les saignements sont rares après l'intervention" explique le Dr Meret. Il peut arriver qu'il y ait un peu de sang en se mouchant dans les premières heures. Parfois, un saignement plus important et nécessitant un geste local peut advenir. Plus rarement peut survenir un épisode infectieux rhino-pharyngé ou une otite aiguë. "Les infections restent toutefois exceptionnelles et les suites opératoires sont relativement simples." rassure le Dr. Meret. Compte-tenu des instruments uti-

lisés pour réaliser l'intervention, la langue, le voile, la luette ou les lèvres peuvent être blessés. La mobilisation ou la chute d'une dent de lait en particulier peut également s'observer. Dans de très rares cas, une infection cervicale se manifestant par une fièvre importante, des douleurs cervicales, un gonflement du cou, ou un torticolis fébrile : une consultation d'urgence est alors nécessaire. Après cicatrisation, une modification de la voix liée à une fuite d'air au niveau du voile du palais pourra être observée. En ce cas, une rééducation chez un orthophoniste pourra être envisagée.

C'est quoi une fracture de Segond ?



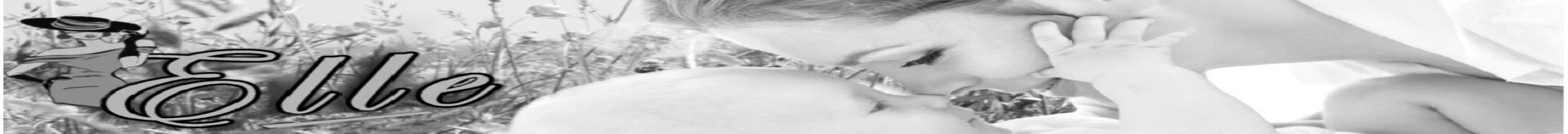
Une fracture de Segond est une fracture avulsion (arrachement osseux) située sur la face latérale du plateau tibial externe (le bord externe du tibia, juste sous le genou). Elle est fortement associée à une rupture du ligament croisé antérieur (LCA). Détails importants : Mécanisme : Cette fracture est causée par une force de rotation interne du tibia combinée à un stress en varus (pression vers l'intérieur du genou). Cela entraîne une traction excessive sur les structures ligamentaires latérales. Aspect radiologique : Sur une radiographie, on voit un petit fragment osseux au

bord externe du plateau tibial, juste en dessous de l'articulation du genou. Structures impliquées : Le fragment est arraché par le ligament capsulaire latéral ou des fibres du tractus ilio-tibial. Fréquemment associée à des lésions du LCA, du ménisque latéral, et parfois du ligament collatéral latéral (LCL). Pourquoi c'est important ? La fracture de Segond est un signe indirect mais très spécifique de rupture du LCA. Donc, même si la fracture semble petite, elle indique souvent une lésion grave du genou qui nécessite une évaluation approfondie, souvent par IRM.

Gaz intestinaux : aliments, quels traitements efficaces ?

La surproduction de gaz provoque une distension intestinale, qui augmente le volume de l'abdomen et qui se traduit par : L'émission de flatulences une sensation de ballonnement. Des douleurs abdominales, plus ou moins intenses selon les individus. Plusieurs facteurs viennent expliquer une surproduction de gaz, à l'origine de ballonnements. Certains aliments fermentent plus que d'autres : chou-fleur, choux de Bruxelles, haricots blancs, pommes, poires, fruits à noyau, crudités, etc. La consommation excessive de boissons gazeuses ou de chewing-gum dits "sans sucre" contenant du sorbitol. Un transit plus lent ou un épisode de constipation qui ont pour conséquence de prolonger la fermentation des aliments dans l'intestin. Le syndrome de l'intestin irritable. Normalement, une aérocolie ne dure pas plus de 2-3 mois, surtout si on change son régime alimentaire.

Si les symptômes persistent plus longtemps, il faut consulter un médecin dans le but de faire des examens et de trouver la cause. Certains médicaments antiflatulent (à base de phloroglucinol, de siméticone ou de citrate d'alvéroline) associés à un antispasmodique soulagent les ballonnements et/ou émission de gaz. Le charbon végétal - disponible en pharmacie sous forme de gélules ou granulés - est indiqué pour réduire les flatulences. Concernant l'alimentation, "le fait de modifier son régime alimentaire en limitant les sucres fermentescibles (dits FODMAP, pour Fermentable Oligo-, Di-, Mono-saccharides and Polyoxy), améliore souvent la situation", ajoute le Professeur Benamouzig. Il convient également de limiter la consommation de certains aliments (oignons, chou, haricots, radis, poireaux) ainsi que les boissons gazeuses.



Concentré de tomates : la meilleure façon de le conserver longtemps

Avant ouverture, une conserve de concentré de tomates se conserve généralement 18 à 24 mois. Après ouverture, c'est une autre histoire. Si vous l'avez acheté en tube, votre concentré de tomates pourra se conserver jusqu'à 15 jours au frigo. En revanche, si vous l'avez acheté en conserve, il ne va pas se garder plus de 5 jours au frais, à condition de l'avoir transvasé dans un autre récipient. Si vous le laissez dans sa conserve, il va s'oxyder très vite au contact du métal. Dans les deux cas, cela ne vous laisse guère le temps de le cuisiner. Heureusement, il existe une astuce pour le conserver plus longtemps. C'est la diététicienne Kaitlyn Seguin alias @dietician_kaitlyn sur Instagram qui nous a glissé l'idée : lorsqu'elle ouvre un pot de concentré de tomates, plutôt que de le placer au frigo, elle le congèle en portions individuelles pour pouvoir l'utiliser quand bon lui semble. Elle peut ainsi en profiter plusieurs mois sans qu'il s'abîme ! Le petit plus ? Elle a trouvé la combinaison idéale pour qu'il soit plus facile à utiliser. Voici comment procéder : découpez une bande dans une feuille de papier cuisson, déposez une première cuillère de concentré de tomates sur l'extrémité de la bande et repliez le papier dessus de manière à former un petit disque avec la pâte. Mettez une nouvelle cuillère de concentré de tomates par-dessus et refermez à nouveau avec le papier cuisson, répétez l'opération jusqu'à épaisseur des stocks. À la fin, vous devez obtenir une sorte d'accordéon garni de concentré de tomates. Placez-le délicatement dans un sac zippé que vous mettez au congélateur. Dès lors que vous avez besoin d'une cuillère de concentré de tomates, vous n'avez qu'à déplier une face de votre accordéon ! Avec cette astuce, votre concentré de tomates pourra se conserver pendant au moins 4 mois.



Highlighter : comment l'appliquer pour un joli teint ?

Veillez à privilégier une texture qui s'adapte à votre peau. Les peaux sèches préféreront un highlighter crèmeux ou liquide. Pour les peaux mixtes à grasses, il faut de préférence opter pour une version poudre pour que le maquillage tienne toute la journée. Évitez également de trop illuminer la zone médiane du visage qui a déjà tendance à briller. Les peaux normales peuvent quant à elles, tout se permettre... Chanceuses ! Cet allié bonne mine s'applique sur certaines zones-clés du visage qui captent la lumière. Le haut des pommettes : au-dessus de votre blush, pile sur le bombé de vos joues pour un glow naturel. Autour de l'arcade sourcilière : posez un peu de produit sous les sourcils et sur le haut des tempes pour une impression de sourcils plus définis et mis en valeur. Sur l'arc de Cupidon : pour faire paraître votre bouche plus pulpeuse ou faire ressortir un rouge à lèvres coloré. L'arête du nez : cela affine votre nez et illumine votre teint. Pour les peaux mixtes à grasses, évitez de mettre trop d'highlighter sur cette zone. En coin interne de l'œil : appliquez un peu d'enluminure en touche lumière au coin interne de l'œil pour un regard réveillé et agrandi. Quel pinceau pour l'highlighter ? Au doigt, au pinceau ou au beautyblender, c'est à vous de voir ce qui vous convient le mieux. Pour une application tout en légèreté, on préfère un joli pinceau éventail. Pour un rendu naturel et pour les débutantes dans l'art de l'highlighting, une application au doigt, au pinceau boule ou au beautyblender est plus facile afin d'atteindre certaines zones et de déposer la matière avec fluidité.

Comment porter la robe trapèze en hiver ?

L'essence de la robe trapèze Née des turbulences créatives des années 60, la robe trapèze est un symbole d'élégance intemporelle et de liberté stylistique. Avec sa coupe évasée qui s'élargit doucement à partir de la taille, elle convient à presque toutes les morphologies, en mettant en valeur la silhouette sans contraindre le corps. Son charme réside dans sa simplicité, qui offre une toile vierge pour l'expérimentation. Mais comment adapte-t-on cette pièce emblématique des beaux jours à la froideur de l'hiver 2025-2026 ? Jouer avec les matières et les superpositions. L'un des plus grands défis de l'hiver est de concilier style et confort. Pour la robe trapèze, cela signifie explorer une variété de tissus plus épais et isolants. Optez pour des versions en laine, en velours côtelé ou même en cuir pour une touche moderne. La superposition est également essentielle : glissez un pull en maille fine ou un col roulé sous votre robe pour une chaleur supplémentaire. Les collants opaques, en particulier dans des teintes audacieuses ou texturées, peuvent ajouter une dimension supplémentaire à votre tenue, tout en vous gardant au chaud. Accessoires et chaussures : les finitions essentielles. En hiver, les accessoires ne sont pas seulement esthétiques ; ils sont fondamentalement fonctionnels. Une écharpe épaisse, un bonnet ou un bérét, ainsi que des gants élégants peuvent compléter le look tout en offrant une protection contre le froid. Quant aux chaussures, les bottines, qu'elles soient à talon ou plates, sont les partenaires idéaux de la robe trapèze en hiver. Pour un look plus audacieux, des cuissardes peuvent être jumelées à une robe trapèze plus courte, créant ainsi un équilibre visuel tout en garantissant une chaleur supplémentaire. L'importance de la palette de couleurs. Les mois d'hiver peuvent souvent sembler monotones, avec des ciels gris et des paysages dénudés. Pourtant, c'est l'occasion idéale pour expérimenter avec des couleurs profondes et saturées. Les nuances de bordeaux, de forêt profonde, de marine et de moutarde peuvent infuser votre robe trapèze d'une richesse hivernale. Cependant, n'hésitez pas à jouer avec les motifs : un tartan audacieux ou un motif floral sombre peut apporter une touche de fantaisie à une journée hivernale morose.



Salade de pommes de terre



Ingrédients: 4 pommes de terre moyennes 1 demi oignon 1 belle tomate 2 œufs Olives noires Sel 6 cuillères à soupe d'huile d'olive de bonne qualité 3 cuillères à soupe de vinaigre.

Préparation: Cuire à la vapeur les pommes de terre, saler est coupé en dés. Faites cuire les œufs dans de l'eau salée. Couper les oignons en fines lamelles dans le sens de la longueur. Couper la tomate en lamelles dans le sens de la longueur. Vinaigrette : Mélanger l'huile d'olive, vinaigre, couper en petits dès un œuf dur, ajouter le sel et verser sur les pommes de terre cuite encore chaudes, laisser absorber la sauce vinaigrette pour un bon goût. Puis ajouter les oignons et les tomates, mélanger délicatement, garnir du reste d'œuf et des olives. Présenter votre salade avec un bon pain bien croustillant, c'est avec un bon pain du boulanger croustillant que j'aime cette salade, un délice.

A quel âge le bébé voit-il ? La vision du bébé mois par mois



La vue est le dernier sens qui se développe chez le fœtus. Jusqu'à 24 semaines de grossesse, ses pupilles sont même scellées, et ce n'est qu'à ce moment que la rétine et le nerf optique vont commencer à se développer. A partir de 7 mois de grossesse, le bébé peut percevoir des ombres et des nuances de lumière. Ainsi, il va réagir si une lumière forte est dirigée vers le ventre de sa maman, montrant qu'il a déjà une certaine perception. Cependant, ce n'est pas dans l'utérus que sa vision va continuer à se développer, puisqu'elle ne sera pas vraiment stimulée par l'obscurité. La vue de bébé, de la naissance à 3 mois. Le nouveau-né et la lumière. Juste après sa naissance, le nourrisson sera dérangé par la lumière intense. C'est pour

quelque chose est pâle ou foncé. C'est vers l'âge de 3 mois qu'il verra correctement les couleurs de base, à commencer par le rouge et le vert. De la même façon, un tout-petit n'a pas la même vision périphérique qu'un adulte. Lui ne détecte que ce qui se trouve dans un champ de vision de 30°, tandis qu'une personne dont la vision est mature verra un objet situé à 70° sur le côté. Cependant, dès les premiers jours de vie, il peut suivre un objet du regard, à condition qu'il soit proche et contrasté, par exemple en noir et blanc. Quand il atteint trois mois, il les suit bien des yeux et va essayer de les attraper. A 2 mois, vous verrez qu'il porte beaucoup d'attention à votre visage, et qu'il commence à vous faire de grands sourires !

Comment lui apprendre la notion de partage ?

Les aînés prétendent moins leurs jeux. Il faut savoir que les enfants les moins enclins à prêter sont les aînés, car ils sont très investis avant la naissance des autres frères et sœurs. Les enfants du milieu sont dans une position intermédiaire et sont de futurs diplomates. Ils font des alliances tantôt avec l'aîné, tantôt avec le dernier, et ont donc bien compris que le don ou le prêt est un moyen d'en créer. Contrairement à ce qu'on pourrait imaginer, les enfants uniques ne sont pas moins prêts que les autres. Pour compenser leur unicité, beaucoup d'enfants uniques apprennent à créer des liens avec leurs copains et les appellent parfois leur frère ou sœur de cœur. Une telle relation passe aussi par le prêt et par l'échange, note le Dr Clerget. L'âge de raison... et du partage. C'est quand il arrive dans "l'âge de raison" et donc celui de l'entrée à l'école primaire que votre enfant devient disposé à partager... et donc à prêter ! A 6 ou 7 ans, l'enfant doit apprendre rationnellement à se contenir grâce à l'éducation qu'il a reçue et à supporter l'idée que d'autres enfants puissent jouer avec ses jouets sans que cela lui porte préjudice", souligne le Dr Clerget. Néanmoins, si votre enfant continue de refuser de partager, interrogez-vous : le fait-il avec tous les enfants ou uniquement avec ses frères et sœurs ? Refuser de prêter ce qui lui appartient en famille n'est qu'un symptôme de la jalousie entre frères et sœurs. En revanche, s'il refuse de partager avec tous les enfants, il est important d'intervenir car cela peut lui porter préjudice et l'isoler des autres camarades de son âge. Il ne faut pas le forcer à prêter ses jouets, mais en discuter avec lui en lui demandant ce qu'il craint afin de verbaliser ses angoisses. "Il s'agit aussi de lui expliquer l'intérêt qu'il a à prêter : cela lui permet aussi d'obtenir des choses en retour. Il faut également l'aider à choisir les objets qu'il veut bien prêter et ceux qu'il veut garder pour lui. Dans les fratries, il peut être intéressant d'acheter des jouets pour chaque enfant, mais aussi des cadeaux communs et qui n'appartiennent donc ni à l'un à l'autre", conseille le spécialiste. N'hésitez pas également à jouer avec votre enfant à des jeux collectifs comme des jeux de société, et surtout à des jeux par équipe, qui pourra alors initier cet esprit du partage.





HIGH TECH

Samsung Galaxy Watch bientôt capable de détecter l'insuffisance cardiaque



Samsung vient d'annoncer une future fonctionnalité inédite pour ses montres connectées. Grâce à l'intelligence artificielle, la Galaxy Watch pourrait bientôt détecter l'une des conditions responsables de la moitié des cas d'insuffisance cardiaque. Les montres connectées se transforment petit à petit en de véritables petits appareils médicaux capables de suivre notre état de santé tout au long de la journée et de relever la moindre anomalie. Elles sont déjà équipées de capteurs afin de surveiller différents paramètres tels que la fréquence cardiaque, l'electrocardiogramme, la tension artérielle, le taux d'oxygène dans le sang, ou même l'apnée du sommeil. Samsung travaille même à un capteur optique pour le taux de sucre afin de détecter un diabète. Bientôt, la Galaxy Watch pourra aller encore plus loin. Samsung vient d'annoncer une nouvelle fonctionnalité pour ses montres connectées : la détection d'une dysfonction systolique du ventricule gauche. Cette condition serait responsable de la moitié de tous les cas d'insuffisance cardiaque. L'espérance de vie pour cette pathologie est de seulement 50 % sur cinq ans. Samsung espère ainsi offrir une détection beaucoup plus précoce, pour améliorer la prise en charge et ainsi réduire la mortalité. Cette nouvelle fonctionnalité a été développée en collaboration avec l'entreprise coréenne Medical AI.

La Chine dévoile la plus grande éolienne flottante au monde



La Chine dévoile le plus grand système éolien offshore flottant au monde, marquant un tournant décisif dans sa transition énergétique. La Chine vient de franchir une étape décisive dans le domaine des énergies renouvelables. L'assemblage du plus grand système éolien offshore flottant au monde marque un tournant significatif pour le pays. Ce projet ambitieux, situé dans la ville de Beihai, dans la région autonome du Guangxi Zhuang, reflète l'engagement de la Chine envers l'innovation technologique et l'indépendance énergétique.

Ce développement témoigne de la volonté du pays de réduire sa dépendance aux énergies fossiles, tout en renforçant sa position dans le secteur des énergies renouvelables. Le système éolien offshore flottant de 16 mégawatts (MW) est une prouesse technologique. Ses pales couvrent une surface équivalente à sept terrains de football. Une fois opérationnel, le système générera environ 44,7 millions de kilowattheures (kWh) d'électricité par an. Cela pourrait alimenter environ 4 000 foyers américains moyens, illustrant son potentiel considérable.

Le rotor de l'éolienne, avec un diamètre impressionnant de 252 mètres, est monté sur une plateforme semi-subsidente innovante. Cette plateforme intègre le premier système de ballast dynamique de la Chine, qui ajuste automatiquement son équilibre en réponse aux conditions changeantes du vent et des vagues. Ce mécanisme réduit les risques d'arrêt et améliore la sécurité et l'efficacité des opérations en mer. Les technologies de pointe de cette plateforme illustrent la capacité de la Chine à innover dans le domaine des énergies renouvelables.

Ils ont inventé une roue qui pousse la route



L'expression « réinventer la roue » signifie généralement une perte de temps, et pourtant... C'est exactement ce que tente de faire une startup américaine. Surface Plan est un projet innovant qui vise à transformer complètement les moteurs des voitures

en les intégrant directement dans les roues. L'expression « réinventer la roue » signifie généralement une perte de temps, et pourtant... C'est exactement ce que tente de faire une startup américaine. Surface Plan est un projet innovant qui vise à transfor-

mer complètement les moteurs des voitures en les intégrant directement dans les roues. Aux États-Unis, la startup Surface Plan a eu une idée très atypique pour repenser la motorisation des véhicules. Plutôt que de créer un mouvement de rotation avec un moteur, et de recourir à tout un système de transmission pour transférer le couple, Surface Plan compte créer des roues motorisées qui poussent directement au niveau de la route. Pour son fondateur, David Henson, les systèmes de transmission des voitures sont inefficaces. Il souhaite utiliser à la place des actionneurs linéaires intégrés dans la roue. Ce n'est pas le premier système de moteur-roue, mais c'est sans doute le plus atypique. Concrètement, la roue intègrerait des actionneurs similaires à des pistons, qui utiliseront une tige pour pousser sur le sol, de manière diagonale derrière celle-ci, afin de la faire avancer.

Un airbag géant autour des avions en cas de crash !

Comment sauver les occupants d'un avion de ligne en cas de crash ? Grâce à des airbags géants qui protégeraient l'appareil lors de l'impact au sol. C'est le projet farfelu de deux scientifiques indiens et ils y croient ! En Inde, à Ahmedabad, il est 13 h 39, le 12 juin dernier, lorsque le Boeing 787 du vol AI171 de la compagnie Air India s'écrase dès le décollage sur un quartier résidentiel. Sur les 242 personnes à bord, un seul passager survit miraculeusement. S'ils restent extrêmement rares, la plupart des accidents graves d'avions de ligne engendrent la perte de l'ensemble des personnes embarquées. Comment éviter une telle fatalité lors d'un crash ? L'une des réponses les plus originales vient de l'Inde. Deux ingénieurs en aéronautique du Birla Institute of Technology and Science ont planché sur ce qu'ils ont baptisé le projet Rebirth. Le concept apparaît aussi simple qu'imaginer construire un avion avec les mêmes matériaux que ceux de ses boîtes noires pour le protéger. Il s'agirait là d'équiper l'avion de ligne d'un gigantesque airbag externe contrôlé par IA, pour absorber l'impact et sauver la vie des occupants de l'aéronef.

SPORT



MC ORAN (LIGUE 1)

Garrido mécontent du résultat et la prestation à Khencela

Une nouvelle contre-performance à l'extérieur pour le Mouloudia Club d'Oran (MCO). Battus 2-0 sur la pelouse de l'USM Khencela lors de la 7e journée de Ligue 1 Mobilis, les Oranais ont déçu leur entraîneur espagnol Juan Carlos Garrido, qui n'a pas mâché ses mots au coup de sifflet final. Pour une équipe qui se targue d'ambitions européennes et d'exploits en déplacement, cette prestation collective a laissé un goût amer, loin des standards attendus d'un prétendant au podium.



Dès les premières minutes, le scénario s'est inversé pour les protégés de Garrido. Loin d'imposer leur jeu habituel, les Oranais ont été étouffés par une formation khenchalienne bien en place, sous la houlette de Djilali Bahloul. Les locaux, revigorés par leur public, ont su occuper intelligemment les espaces, dominer le milieu de terrain et multiplier les incursions offensives. Un but de Ezzeman (58e) sur une contre-attaque fulgurante, suivi d'une réalisation de Chekal Af-

fari (66e), ont scellé le sort d'un MCO amorphe et impuissant. "Je suis extrêmement déçu, et je pèse mes mots", a lâché Garrido en conférence de presse, le visage fermé, les traits marqués par la frustration. "On est venus ici pour gagner, pour montrer qu'on est capables d'exploits à l'extérieur, mais on n'a rien montré de tout ça. Cette prestation est inacceptable pour une équipe qui veut jouer les premiers rôles. On a été dominés dans tous les compartiments du jeu : on n'a pas pressé, on n'a pas créé d'occa-

sions, et on a laissé l'adversaire dicter le tempo. Ce n'est pas une question de malchance ou de manque de concentration – c'est un manque flagrant d'engagement et de qualité collective." L'Espagnol, arrivé au MCO que dernièrement pour insuffler un vent de renouveau, ne cache pas sa colère. Recruté pour ses expériences réussies en Afrique et en Europe, Garrido avait pourtant réussi à redresser la barre lors des premiers matchs à domicile, avec deux victoires convaincantes contre la JS Kabylie et le Paradou AC.

FOOTBALL (LIGUE 1)

ES Sétif, la déception grandit

L'Entente de Sétif n'y arrive décidément pas. En concédant un nouveau match nul à domicile face à l'ASO Chlef (1-1), lors de la 7e journée de Ligue 1, le club enchaîne un quatrième score identique depuis le début de saison, dont deux sur sa pelouse. Une fois encore, les supporters sétifiens sont repartis frustrés d'un stade où l'ambition peine à se concrétiser sur le terrain. Dans une rencontre globalement pauvre sur le plan technique, le partage des points apparaît logique tant les deux équipes ont manqué d'inspiration et d'intensité. L'ESS avait pourtant

bien entamé la seconde période en ouvrant le score à la 47e minute, grâce à Zerrouki, auteur de son 4e but de la saison. Le but a été offert sur un plateau par le gardien de l'ASO, Abderrahmane Medjadel, coupable d'une énorme erreur sous la pression de Djahnit. Ce dernier intercepte une mauvaise passe du portier avant de servir Zerrouki, seul devant la ligne. Mais la réaction chélibienne ne s'est pas fait attendre. À la 52e minute, Hassen Khodja égalise d'une magnifique frappe enroulée des 20 mètres, laissant le gardien Saidi sans réaction. La suite de la ren-

contre n'a pas offert grand-chose à se mettre sous la dent. L'ASO, loin de son niveau habituel, a opté pour un jeu minimaliste, visiblement venu chercher le nul. De son côté, l'ES Sétif, dirigée provisoirement depuis la ligne de touche par l'adjoint Nassim Sefraoui, n'a pas su trouver les ressources pour forcer la décision. Avec ce nouveau nul, les Sétifiens stagnent et la grogne monte dans les tribunes. Le manque de constance, d'efficacité offensive et de leadership sur le banc commencent à peser lourd dans un club qui peine à retrouver son lustre d'antan.

FOOTBALL (LIGUE 2)

Le Ghali Mascara au plus mal, la crise s'aggrave

Rien ne va plus au GC Mascara. Depuis le coup d'envoi de la saison, le club peine à répondre aux attentes et s'enfonce un peu plus chaque semaine dans une crise sportive et institutionnelle qui inquiète supporters et observateurs. Lors de la 4e journée du championnat de Ligue 2, disputée le samedi 4 octobre au stade Meflah Aoued, le Ghali a subi une nouvelle déillusion à domicile face au WA Tlemcen. Malgré le soutien de leurs fidèles, les Mascariens n'ont jamais su inquiéter une formation visiteuse bien organisée. Le but de la victoire a été inscrit en toute fin de match (87e) par Chelouk Abdenour, scellant le sort d'un match terre-à-terre. Ce nouveau revers, le quatrième d'affilée, confirme les immenses difficultés du club à se montrer compétitif. Avec zéro but marqué et déjà sept encaissés, le GC Mascara occupe l'avant-dernière place du classement (15e sur 16), juste devant le RC Arba, qui totalise deux points. En parallèle, le WA Tlemcen grimpe à la 5e place avec 9 points, tandis que le RC Kouba prend les commandes du championnat avec 10 unités. Face à cette spirale négative, la colère monte chez les supporters. Beaucoup ne comprennent pas la stratégie du club, notamment sur le marché des transferts. « Quatre matchs, quatre défaites, sept buts encaissés, aucun marqué... Cela pose une vraie question sur le recrutement », déplorent certains fans, qui pointent du doigt la direction sportive et les responsables du recrutement. La situation est d'autant plus tendue que le club traverse également une crise en coulisses.

FAF – INDEMNITÉS IMPAYÉES

Plus de 100 évaluateurs d'arbitres toujours dans l'attente

Plus de 100 évaluateurs d'arbitres, ayant officié sous l'ancienne direction de la Commission fédérale d'arbitrage (CFA) entre 2021 et 2023, attendent toujours le versement de leurs indemnités. Malgré plusieurs relances et un flou persistant, aucune régularisation n'a été opérée à ce jour, laissant ces acteurs essentiels du football national dans une situation d'incompréhension et de frustration. Alors que les évaluateurs actuellement en fonction, désignés sous l'ère de la nouvelle CFA dirigée par Abid Charef, perçoivent leurs indemnités de manière régulière depuis 2023, leurs prédécesseurs, ayant travaillé sous la responsabilité de l'ancien président de la CFA, Mohamed Haimoudi, n'ont toujours rien reçu. Pourtant, les missions accomplies entre 2021 et 2023 étaient bel et bien encadrées par des ordres de mission officiels, signés par le secrétaire général de la FAF. Le blocage semble administratif, mais aucun responsable n'a pour l'heure expliqué clairement pourquoi ces indemnités ne sont pas honorées. D'autant que ces évaluateurs, aujourd'hui écartés du circuit, n'ont aucune responsabilité dans d'éventuelles erreurs comptables ou défauts de report lors des passations de services. Ils ont rempli leur mission dans des conditions souvent difficiles, finançant eux-mêmes leurs déplacements et frais de séjour, parfois au détriment des besoins de leur propre famille.

FOOTBALL - ÉQUIPE NATIONALE (A)

Bouzok remplace Guitane, début du stage à Annaba

La sélection nationale A a débuté lundi un stage de préparation d'une semaine en vue de la Coupe arabe FIFA 2025, qui se tiendra au Qatar du 1er au 18 décembre. Le sélectionneur Madjid Bougherra a convoqué 25 joueurs, en majorité issus du championnat national, avec quelques renforts évoluant en Europe et dans le Golfe. Un changement de dernière minute est intervenu dans la liste initiale : l'attaquant Rafik Guitane, sociétaire d'Estoril au Portugal, a déclaré forfait en raison d'une blessure. Il est remplacé par le milieu offensif Yousri Bouzok, formé au Paradou AC et actuellement en activité au Al-Raed Saudi FC, a annoncé la FAF sur son site officiel. Ce stage sera rythmé par deux matchs amicaux face à la sélection palestinienne. Le premier se jouera le 9 octobre à 20h30 et le second le 13 octobre à 18h, tous deux au stade du 19 Mai 1956 d'Annaba.

SPORT



FOOTBALL (ESPAGNE)

Le vétéran Borja Iglesias rappelé pour remplacer Yamal



Deux ans après sa dernière apparition avec la Roja, Borja Iglesias fait son retour en sélection pour pallier l'absence de Lamine Yamal. Appelé pour la dernière fois en mars 2023, l'attaquant s'était ensuite écarté volontairement de l'équipe nationale en août de la même année, en réaction au scandale impliquant Luis Rubiales lors du Mondial féminin : « En tant que footballeur et en tant que personne, je ne me sens pas représenté

FC BARCELONE (ESPAGNE)

Araujo a repoussé quatre offres durant l'été

Sous contrat avec le FC Barcelone jusqu'en 2031, Ronald Araujo reste pleinement engagé dans le projet blaugrana. Selon le quotidien Sport, malgré l'intérêt de clubs comme la Juventus, Liverpool, Tottenham ou Chelsea cet été, après la baisse de sa clause libératoire à 60 millions d'euros, le défenseur uruguayen a clairement exprimé son

soit ce qui s'est passé aujourd'hui à la Cité du football de Las Rozas. » Depuis, la situation a évolué, tant du côté de la fédération espagnole que dans la trajectoire personnelle du joueur. Revenu au Celta Vigo à l'été 2024, Borja Iglesias a retrouvé de la régularité et de l'efficacité, avec 17 buts en 51 matchs, dont 6 en 10 rencontres cette saison. Différent de Lamine Yamal dans le jeu, l'ancien du Betis Séville vient pour offrir d'autres

alternatives aux profils plus mobiles d'Oyarzabal et Ferran Torres, dans un rôle similaire à celui de Morata. Une bonne nouvelle pour celui qui n'attendait pas à être appelé il y a encore quelques jours. « Je crois qu'il y a une pré-liste et je n'y figure pas, donc je pense que je ne serai pas appelé. Il y a des coéquipiers qui y sont, on verra si ce sera leur tour », expliquait-il après le match contre le PAOK en Ligue Europa (3-1).

FOOTBALL (ITALIE)

Pas de vainqueur dans le derby milanais

José Mourinho a vécu un retour calme à l'Estadio do Dragão. Pour son deuxième passage sur le banc de Benfica, le technicien portugais a vu son équipe repartir avec un point face à Porto, préservant ainsi son invincibilité en championnat. Le Clásico a été intense mais pauvre en occasions franches, marqué surtout par la rigueur défensive et le manque d'inspiration

souhait de rester et de s'imposer au Barça. Il veut tourner la page des récentes désillusions en Ligue des champions et prouver sa valeur sur le long terme. Très concentré sur sa saison, Araujo a même vu d'un bon œil sa non-convocation en sélection pour les amicaux contre la République dominicaine et l'Ouzbékistan, préférant se

focaliser sur ses performances en club. Leader sur et en dehors du terrain, il s'est montré très proche de Gavi lors de sa récente blessure, rapporte encore le média espagnol. Il sait que cette saison est déterminante, tant pour asseoir son statut au Barça que pour sécuriser une place avec l'Uruguay en vue du prochain Mondial.

offensive des deux côtés. Porto, privé de plusieurs cadres espagnols, a dominé la première période grâce à un pressing haut mené par Borja Sainz, sans toutefois réellement inquiéter Trubin dans les buts lisboètes. Après la pause, Benfica a pris un peu plus d'initiative, mais sans parvenir à transformer sa possession en danger réel. Porto est resté menaçant sur quelques transi-

LILLE OSC (FRANCE)

La demi-volée d'Angel Gomes élue but du mois de septembre

Un prix individuel qui fera plaisir à Angel Gomes, auteur de débuts mitigés sous les couleurs de l'Olympique de Marseille. La réalisation du milieu anglais de 25 ans a été élue meilleur but du mois

de septembre en Ligue 1. Face à Lorient, alors que le ballon venait vers lui en rebondissant, il l'a contrôlé en le levant, avant de décocher une demi-volée parfaite qui a lobé Yvon Mvogo. Il s'agissait

PSG (FRANCE)

Le Titi Quentin Ndjantou poursuit son apprentissage express

Titulaire pour la première fois de sa jeune carrière, Quentin Ndjantou a livré une prestation intéressante, lors du nul concédé par le Paris Saint-Germain face au LOSC (1-1). Décomplexé, le Titi parisien confirme ainsi tous les espoirs placés en lui. Quentin Ndjantou, dans la cour des grands. Dimanche soir, en clôture de la 7e journée de Ligue 1, le joueur âgé de seulement 18 ans a été titularisé pour la première fois par Luis Enrique lors du choc entre Lille et le PSG (1-1). Présent aux côtés de trois autres Titis parisiens (Ibrahim Mbaye, Senny Mayulu et Warren Zaire-Emery), le natif d'Arpajon a finalement livré une prestation plus qu'encourageante pour son 3e match d'affilée avec le PSG. Montrant beaucoup de détermination et d'envie, le droitier d'1m82 - aligné aux côtés de Kang-In Lee dans l'entrejeu - a été combatif dans les duels et disponible pour ses partenaires. Puissant physiquement et juste技iquement, malgré quelques pertes de balle évitables, le numéro 47 parisien a été récompensé d'un honorable 6 par la rédaction FM. « Il a largement répondu aux attentes de son entraîneur, ne s'est jamais caché et a rendu une copie très propre », ajoutait de son côté L'Équipe, lui accordant également la note de 6.

LIVERPOOL (ANGLETERRE)

Jamie Carragher critique une nouvelle fois Arne Slot

Liverpool traverse peut-être sa période la plus difficile sous la direction d'Arne Slot, avec trois défaites en une semaine, dont la dernière en date face à Chelsea (2-1) à Stamford Bridge. Malgré un bon début de saison sur le plan comptable, des failles dans le jeu des Reds ont rapidement été pointées du doigt. Jamie Carragher, ancien défenseur emblématique du club et désormais consultant, avait déjà exprimé ses doutes après la première journée, critiquant l'équilibre de l'équipe. Les défaites successives contre Crystal Palace, Galatasaray et Chelsea n'ont fait que renforcer ses inquiétudes, notamment sur la fragilité défensive et le manque de contrôle dans le jeu. De quoi le pousser à formuler de vives critiques à l'encontre de l'entraîneur néerlandais. « Liverpool ne joue pas au football à ce moment, ils jouent au basket. C'est juste du va-et-vient, et je ne pense pas que les meilleures équipes jouent comme ça », a-t-il commenté dans l'émission Super Sunday Extra Time, sur Sky Sports.

AC MILAN (ITALIE)

Adrien Rabiot ému pour son retour face à la Juventus

Avant de rejoindre l'Olympique de Marseille il y a plus d'un an, puis de repartir ensuite en Italie cet été pour représenter l'AC Milan, Adrien Rabiot a passé cinq ans à la Juventus, de 2019 à 2024. Dimanche soir, le milieu français affrontait son ancien club pour la première fois depuis son retour en Serie A. Au terme de la rencontre, soldée par un score nul et vierge, il s'est exprimé sur ses sentiments au micro de DAZN. « C'était un match chargé d'émotion. J'ai beaucoup de coéquipiers que je connais bien ici à Turin, le stade et tout le staff, y compris l'entraîneur Tudor. Je suis vraiment heureux d'être ici. J'aurais aimé gagner, mais nous continuons notre route », a déclaré l'international tricolore avant de détailler. « Plutôt colère ou émotion ? L'émotion avant le match, puis la colère, évidemment, car nous voulions gagner et nous avons tout fait pour y parvenir. Il nous manquait quelque chose, nous devons faire plus et progresser collectivement. À mon avis, ce sont deux points que nous avons perdus ; nous aurions pu faire mieux collectivement. Gagner ici aurait été important, nous sommes bons et nous devons continuer à travailler. »

Auto-Moto

Dacia se lance dans la Kei Car avec le Hipster



Dacia présente le concept Hipster, une Kei Car électrique à l'européenne qui a de grandes chances de voir le jour. Au programme : 3 mètres de long, 4 places et un prix qui sera attractif. Depuis que Citroën a raflé la mise avec l'AMI sa voiturette sans permis, la mobilité de demain à petit prix, se place comme LE business du moment. Toutes les marques s'y mettent, Fiat, Mobilize, Toyota, toutes proposent ou vont proposer un modèle électrique accessible dès 14 ans sous forme d'abonnement. Mais jusqu'ici, aucune de ces microvoi-

tures n'offrait quatre places. C'est désormais chose faite avec le Dacia Hipster Concept. Ce petit véhicule électrique long de trois mètres promet à la fois compacité, volume et économie, tout en accueillant quatre passagers et en proposant un coffre. Une sorte de Kei Car, à l'européenne. L'objectif de ce concept : combler un vide entre la voiturette à 2 places et la « VRAIE » voiture tout en conservant des prix serrés, marque de fabrique de Dacia. Cette offre inédite en France n'est pourtant pas nouvelle. Au Japon, elles s'arrachent notamment dans les

grandes agglomérations et en Chine, on trouve de nombreux modèles du genre vendus sous les 5 000 €, mais aucune n'a réussi à pénétrer le marché européen avec un prix aussi bas, le passage aux normes de sécurité et d'homologation faisant rapidement grimper la facture. "Avec ce véhicule on n'adresse pas aux urbains qui ont des transports à disposition. On cible toutes ces zones périurbaines ou rurales, où, sans voiture on ne peut pas vivre. Ce véhicule vient combler ce vide", explique David Durand, Directeur du design Dacia.

Triumph lance les motos électriques tout-terrain

Triumph dévoilé une grande première dans sa gamme Triumph : des motos électriques tout-terrain qui ciblent principalement le marché des jeunes. Quatre modèles sont disponibles, à partir de 1 895 €. Après les motos tout-terrain pour les grands, Triumph dévoile à présent une toute nouvelle gamme TXP à destination des jeunes pilotes. Particularité de ces quatre modèles, ils sont équipés de moteurs OSET électriques. Chacune des motos dispose d'un cadre et d'une géométrie adaptée à l'âge, de performances évolutives et de caractéristiques de sécurité intégrées différentes. De la TXP-12 de 600 W à la TXP-24 de 1 600 W, la nouvelle gamme Triumph offre un couple réactif et des systèmes de contrôle intelligents qui comprennent le FOC (Field-Oriented Control), un système de gestion du moteur, et l'Active Power Stabilisation (APS), qui garantit une puissance de sortie constante même lorsque la batterie sépulture. Les batteries lithium haute capacité sont étanches (indice IP67) et disposent d'une fonction de diagnostic pour une fiabilité accrue.



Une sportive pour se faire la main, qui aurait un peu de gueule et ne serait pas ridicule, tout en restant accessible aux jeunes permis est-elle une utopie ? À l'heure où la moindre moto un tant soit peu sérieuse se négocie au-delà des 7 500 €, voici venir la SRK 600 RS. Et elle en a dans le carénage ! Dans la production moto actuelle, basée sur des plateformes, il n'est pas rare de retrouver deux versions d'une

La QJ Motor SRK 600 RS est-elle le bon équilibre

SUV Dacia Bigster : lequel choisir ?



En augmentant son offre de SUV avec le Dacia Bigster, la marque roumaine propose un vrai SUV compact à un tarif beaucoup plus bas que celui de la concurrence. Le Dacia Bigster est donc dès le départ, une bonne affaire. Encore faut-il choisir le bon couple motorisation et finition pour profiter au mieux de ce modèle. Dans ce guide d'achat, on vous dit tout sur le Dacia Bigster et l'on vous indique les couples motorisation/finition les plus attractifs. Avec le Dacia Bigster, c'est la première incursion de la marque roumaine dans le segment des SUV compacts, car le Dacia Duster de par son gabarit est un grand SUV citadin. La catégorie des SUV compacts est très concurrentielle, mais le modèle de chez Dacia peut faire de bons résultats en raison de son tarif attractif. Le Bigster est affiché à quelque huit mille euros de moins que la plupart de ses concurrents. Mais ce n'est pas tout, puisqu'en plus d'un tarif attractif, le SUV Dacia Bigster affiche un beau design avec de belles formes, des épaules larges, une allure robuste. Avec ce modèle comme avec le Dacia Duster qui l'a précédé, Dacia devient un constructeur de premier plan et les clients ne s'y trompent pas comme en témoignent les bons chiffres de vente de la marque roumaine. Affichant un bon rapport qualité/prix, les modèles de chez Dacia plaisent et le Dacia Bigster également puisqu'après quelques mois de commercialisation (il est arrivé en début d'année), il occupe déjà la 26e place des modèles les plus vendus en France.

moyenne cylindrée : l'une sous forme de roadster, l'autre sous forme d'une petite sportive, tout du moins d'une moto entièrement carénée, avec demi-guidons ou bracelets. Yamaha (MT-07 et R7) Honda (CBR 500 ou 650 et CB 500 ou 650 R), Kawasaki (Z et Ninja 400, 500 ou 650) et même Suzuki (GSX-8 S et GSX-8 R) sont coutumiers du fait avec leurs motos compatibles A2, tandis que les Européens préfèrent souvent des modèles spécifiques, à l'image de Triumph et de sa Daytona 660. En Chine, on aime produire du trail, du roadster et aussi de la sportive, comme le démontrent les très nombreux modèles proposés dans les catalogues des constructeurs. Qui plus est dans la gamme du géant QJ Motor, ultra-généreuse côté motos carénées, comme nous le découvrons régulièrement.

MOTS FLÉCHÉS

FORCE

3

Ministères



PREMIER MINISTRE

Adresse : 6 rue Docteur Saadane Palais du Gouvernement - 16100 Alger Centre

Tél : 021.73.12.00 / Fax: 021.71.37.17 / Site web :

<http://www.cg.gov.dz>

MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGERES

Adresse : 93, PLATEAU DES ANNASSERS ALGER

Tél. : 021.29.12.12. / Site web :

www.mae.gov.dz/default.aspx

MINISTÈRE DE L'INTERIEUR

Adresse: PALAIS DU GOUVERNEMENT 01, RUE DU DOCTEUR SAADANE ALGER

Tél. : 021.73.23.40. / Site web : www.interieur.gov.dz

MINISTÈRE DE LA DEFENSE NATIONALE

Adresse: AVENUE ALI KHODJA, LES TAGARINS EL BIAR ALGER

Tél. : 021.71.15.15/ Site web : www.mdn.dz

MINISTÈRE DE LA JUSTICE, GARDE DES SCEAUX

Adresse: 08, PLACE BIR HAKEM, EL BIAR ALGER

Tél. : 021.92.41.83/ Site web : www.mjjustice.dz

MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION

Adresse: 03, RUE DES FRERES BOUADDOU, BIR MOU-RAD-RAIS - ALGER

Tél. : 021.54.10.15 Fax : 021.56.39.99. / Site : www.ministere-communication.gov.dz

MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE

Adresse: 08, RUE DE PEKIN EL-MOURADIA ALGER

Tél. : 021.60.67.57/ Site : www.education.gov.dz/

MINISTÈRE DES MOUDJAHIDINES

Adresse: AVENUE DU CT MED BEN- ARFA, ELBIAR ALGER

Tél. : 021.92.23.55. Fax. : 021.92.27.39.

Site web : www.m-moudjahidine.dz

MINISTÈRE DES AFFAIRES RELIGIEUSES

Adresse: 40, rue de Timgad - Hydra ALGER

Tél. : 021.60.85.55. Fax. : 021.60.09.36. / Site web :

<http://www.marw.dz/>

MINISTÈRE DE LA SOLIDARITE

Adresse : RN N° 01, LES VERGERS B.P 31 BIR-KHADEM ALGER

Tél. : 021.44.99.46. & 021.44.99.47. / Site :

www.msnfc.gov.dz/fr/

MINISTÈRE DE LA CULTURE

Adresse : PALAIS DE LA CULTURE- PLATEAU DES ANNASSERS B.P 100 ALGER

Tél. : 021.29.10.10. /Site : www.m-culture.gov.dz

MINISTÈRE DU COMMERCE

Adresse: CITE ZERHOUNI MOKHTAR EL MOHAMADIA (LES BANNANIERS) ALGER

Tél. : 021.89.00.75. & 021.89.00.78 /Site : www.mincommerce.gov.dz

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Adresse: 11, CHEMIN DOUDOU MOKHTAR, BEN-AK-NOUN ALGER

Tél. : 021.91.23.23 Fax : 021.91.17.17 /Site : www.mesrs.dz

MINISTÈRE DE L'HABITAT

Adresse: 135, RUE DIDOUCHÉ MOURAD ALGER

Tél. : 021.74.07.22. Fax 021.74.53.83./ Site :

www.mhu.gov.dz

MINISTÈRE DE LA SANTE

Adresse: 125 RUE , ABDERAHMANE LAALA EL MADAÑIA ALGER

Tél. : 021.67.53.15. Fax : 021.65.36.46/ Site : [www.sante.dz/](http://www.sante.dz)



MÉTÉO

Numéro d'appel d'urgence



Police Secours	17
Gendarmerie Nationale	1055
Télégraphe	13
Algérie Télécom Dérangements	12
Renseignements	19
RDV Visa (Consulat de France) ORAN	1573
Mobilis	505
Ooredoo	333

Hôtels



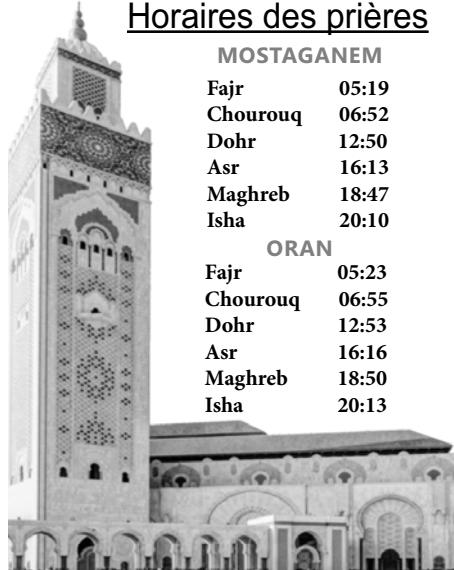
ORAN

Hôtel Sheraton Oran	041 59 01 00
Le Méridien Oran	041 98 40 00
Hotel ibis Oran	041 98 23 00
Hotel Royal Oran	041 29 17 17
Eden Village Ain El Turk - Oran	041 60 31 47
Hôtel El-Amel Ain turk , Oran	041 44 48 32
Complexe Les Andalouses	0540 10 93 96
Minatec - Oran	040 23 47 34

MOSTAGANEM

Hotel Senoucia La Salamandre	045 33 97 53
Hôtel El Mountazah Les Sablettes	045 33 97 53
Hotel Quiza Les Sablettes	0557 14 53 20
Hôtel Mourtstaga	045 33 93 25
Hôtel El-Djazair	045 41 04 60
Hotel Minatec - Mostaganem	045 41 31 39

Horaires des prières



MOSTAGANEM

Fajr	05:19
Chourouq	06:52
Dohr	12:50
Asr	16:13
Maghreb	18:47
Isha	20:10

ORAN

Fajr	05:23
Chourouq	06:55
Dohr	12:53
Asr	16:16
Maghreb	18:50
Isha	20:13

Numéros de téléphone utiles

ORAN

Wilaya d'Oran	(0) 41 31 30 69
Protection Civile ORAN	14 / 041 41 34 00/05
Sûreté de Wilaya ORAN	041 32 44 70
Gendarmerie Nationale	041 40 22 92
Aéroport d'Oran	041 51 11 53 / 041 59 10 31/40
Air Algérie ORAN	041 42 72 05 /06/07
Gare Ferroviaire Oran	(0) 41 40 15 02
Sonelgaz ORAN	041 35 30 60 / 041 35 30 71
Gare Ferroviaire ORAN	041 40 15 02
SEOR ORAN	041 53 04 42 / 041 35 50 40
Taxi Oran	041 53 84 21 / 0770 96 42 86

MOSTAGANEM

Wilaya de Mostaganem	045 35 35 35 /045 21 89 87
Sûreté de Wilaya Mostaganem	045 21 20 00
Gendarmerie Nationale Mostaganem	045 21 15 55
Air Algérie Mostaganem	045 21.22.76
Balearia Office Mostaganem	045 30 00 71
Sonelgaz Mostaganem	045 21 77 14
Gare Ferroviaire Mostaganem	045 21 23 31
ADE Mostaganem	15 93
Taxi Mostaganem	0561 720 196
TRUST ALGERIA (Assurance)	045 42 38 38



Horaires des trains

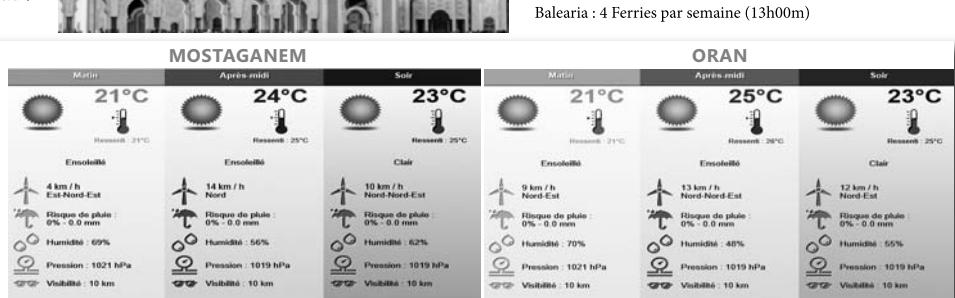
ORAN - ALGER (Agha)	ORAN - CHLEF
Départ	Arrivée
08h00	12h00
10h00	14h07
06h10	11h15
14h00	19h24
ALGER (Agha) - ORAN	ORAN - CHLEF
08h00	12h00
10h00	14h07
06h10	11h15
14h00	19h24
ORAN - SIDI BEL ABBES	SIDI BEL ABBES - ORAN
17h10	18h32
05h40	06h58
ORAN - TLEMCEN	TLEMCEN - ORAN
12h50	15h12
05h51	08h28



Transport maritime

MOSTAGANEM - VALENCE

Baraïa : 4 Ferries par semaine (13h00m)



CONTRE LA RUSSIE :

Zelensky réclame des sanctions plus sévères

Le président ukrainien Volodymyr Zelensky a appelé lundi les pays du Groupe des Sept (G7) à prendre des mesures plus fermes et coordonnées pour combler les lacunes des sanctions qui permettent à la Russie de continuer à s'approvisionner en composants étrangers pour ses armes. « Au cours de la quatrième année de cette guerre totale, la Russie continue de se procurer des composants pour fabriquer des armes », a déclaré Zelensky dans un communiqué publié sur Telegram, société de média social basé à Dubaï, faisant référence à l'attaque à grande échelle menée contre l'Ukraine dans la nuit du 5 octobre. Il a révélé que la Russie avait utilisé 549 systèmes d'armes lors de la dernière attaque, contenant plus de 102 000 composants fabriqués à l'étranger, notamment des pièces provenant d'entreprises américaines, chinoises, taiwanaises, britanniques, allemandes, suisses, japonaises, sud-coréennes et néerlandaises. Selon Zelensky, près de 100 000 de ces pièces ont été trouvées dans des drones d'attaque, et d'autres composants ont été identifiés dans des missiles Iskander, Kinzhal et Kalibr.

ETATS-UNIS

Trump court après son Nobel de la paix

Après de longs mois de campagne d'autopromotion, Donald Trump saura, ce vendredi 10 octobre, si le prix Nobel de la paix qu'il convoite tant lui reviendra. Ses chances, il faut le dire, sont minimes. Cela n'a pas empêché le président américain de faire de la retape jusqu'au bout. « Je devrais recevoir le prix Nobel, tout le monde le dit », se vantait-il le 23 septembre dans son discours aux Nations unies. Ne pas être le prochain lauréat serait une « insulte » envers l'Amérique, menaçait-il mardi en Virginie, devant les hauts gradés de l'armée américaine. Pourquoi cette couronne l'obsède à ce point ? « Cela correspond à un désir de valider son statut sur la scène mondiale », décrypte Ryan Skinnell, spécialiste en communication politique. « Une grande partie de son identité publique repose sur le fait d'être adoré pour sa richesse, son pouvoir, son intelligence. »

SOUDAN

Des inondations font 1200 familles déplacées à Khartoum

Plus de 1 200 familles soudanaises ont été déplacées à la suite d'inondations dans la ville de Bahri, située dans l'État de Khartoum, a indiqué l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Dans un communiqué, l'agence onusienne a précisé que les inondations ont détruit cinq habitations et causé des dégâts partiels sur la majorité des autres maisons du secteur. L'OIM a ajouté que de nombreuses familles avaient quitté la zone par précaution, craignant de nouvelles crues, tandis que les personnes déplacées ont trouvé refuge au sein des communautés locales voisines. Ces dernières semaines, plusieurs régions du Soudan ont subi des inondations provoquées par la hausse du niveau du Nil et de ses affluents, le Nil Blanc, qui prend sa source au lac Victoria, et le Nil Bleu, issu des hautes éthiopiennes. Selon les statistiques officielles, plus de 125 000 personnes ont été affectées par les pluies et les inondations depuis le 30 juin.

Si vous aimez la liberté Payez-en le prix

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Premier Quotidien du Dahra

Mardi 07 Octobre 2025



FLOTTE HUMANITAIRE GLOBAL SUMUD

Ben-Gvir se dit "fier" du traitement infligé aux équipages

Dans un contexte de tensions exacerbées au Proche-Orient, le ministre israélien de la Sécurité nationale, Itamar Ben-Gvir, figure emblématique de l'extrême droite israélienne, a suscité une vive controverse en se félicitant publiquement des conditions de détention imposées aux militants internationaux arrêtés à bord de la flotte humanitaire Global Sumud, destinée à Gaza.

Le geste, perçu par de nombreux observateurs comme une provocation, met en lumière les divisions profondes autour du blocus israélien sur l'enclave palestinienne et la crise humanitaire qui y sévit. Ben-Gvir, comme pour ses positions radicales et son soutien à la colonisation en Cisjordanie, s'est rendu personnellement à la prison de Ketziot, située dans le désert du Néguev au sud d'Israël, pour vérifier que les détenus ne bénéficiaient d'aucun "traitement de faveur". "Je suis fier que nous traitons les militants de la flotte comme des soutiens du terrorisme", a-t-il déclaré, selon des citations rapportées par le quotidien israélien Yedioth Ahronoth. Il a ajouté : "Ils doivent ressentir ce que sont les conditions à la prison de Ketziot et réfléchir à deux fois avant de s'approcher à nouveau d'Israël. C'est ainsi que cela fonctionne." Cette visite n'était pas anodine. Le ministre a salué les agents du Service pénitentiaire israélien (IPS), affirmant qu'ils avaient agi "conformément à la politique fixée par le commissaire en chef de l'IPS, Kobi Yaakobi, et moi-même". Ben-Gvir a également inspecté l'un des navires saisis, déclarant n'y avoir vu "ni aide humanitaire ni compassion". "Si certains pensaient venir ici et être accueillis avec tapis rouge et fanfare, ils se sont trompés", a-t-il lancé, renforçant son image d'homme intransigeant face à ce qu'il qualifie de "provocations pro-Hamas". La flotte Global Sumud, composée de plusieurs navires transportant plus de 470 militants originaires d'une cinquantaine de pays, avait pour objectif d'acheminer de l'aide humanitaire à Gaza tout en contestant le blocus imposé par Israël depuis 2007. Intervenue mercredi soir dernier par les forces navales israéliennes en haute mer, l'opération a été qualifiée par Israël de "stunt publicitaire" lié au Hamas, une accusation réfutée par les organisateurs qui insistent sur le caractère pacifique et humanitaire de leur mission. Parmi les détenus figurait l'activiste écologiste suédoise Greta Thunberg, dont la présence a attiré une attention médiatique mondiale. Thunberg, toujours engagée dans les causes environnementales et sociales, a été libérée et déportée aujourd'hui vers la Grèce, aux côtés de 170 autres militants. Les témoignages des activistes libérés font état de conditions de détention inhumaines. Plusieurs d'entre eux, dont des Européens et des Américains, ont rapporté avoir subi des mauvais traitements : privation d'eau et de nourriture, cellules infestées d'insectes, fouilles corporelles humiliantes, et même des agressions physiques. Une activiste australienne a déclaré avoir été forcée de s'agenouiller sous le soleil brûlant et d'enlever son hijab, tandis que d'autres ont évoqué des moqueries et des intimidations de la part des gardes. Greta Thunberg elle-même aurait été détenue dans une cellule insalubre à Ketziot, une prison principalement utilisée pour les prisonniers palestiniens accusés d'activités militantes. Des allégations circulent également sur des photos forcées avec des drapeaux israéliens et des insultes verbales.